



**Udaf**

Alpes-  
Maritimes

80 ans

Udaf

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Union Départementale  
des associations familiales  
des alpes-maritimes

# EDITO DU PRÉSIDENT



En prenant connaissance de ce rapport d'activité pour l'année 2025, vous mesurerez l'importance de nos actions au service des familles dans notre département.

**Je vous rappelle que, de par la loi, la mission de l'Udaf est double :**

- Défendre les intérêts moraux et financiers des familles et être leur représentant auprès des Pouvoirs Publics ;
- Gérer des services au profit des familles par délégation du Service Public.

Au travers de ce rapport, vous pourrez vérifier que nous avons bien honoré la mission qui nous a été confiée par ordonnance du Gouvernement provisoire de la République dirigé par le Général de Gaulle en 1945.

En 2025, nous avons effectivement fêté les 80 ans, tant de l'Union Nationale des Associations Familiales que de notre Union Départementale. C'est dire l'expérience et le savoir-faire que nous avons pu acquérir au travers de plusieurs générations !

Fort de ce professionnalisme et de cette connaissance parfaite des besoins des familles que nos 63 collaborateurs côtoient chaque jour et grâce à notre soixantaine de représentants bénévoles au sein des organismes sociaux publics et privés (CCAS, établissements hospitaliers publics et privés, Ehpad, mais aussi auprès bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie ... et bien d'autres), nous agissons chaque jour et partout pour défendre les intérêts des familles.

Nous ne pourrions pas le faire avec autant d'ampleur si nous n'avions pas la confiance pérenne de nos partenaires que nous remercions vivement.

Nous invitons toutes les Associations Familiales des Alpes-Martimes qui ne nous ont pas encore rejoints, de le faire maintenant. Ensemble, nous serons encore plus efficaces.

Nous continuerons, avec le même degré d'engagement et la même volonté dans les années qui viennent, car « les familles sont notre force et nous sommes la force des familles ».

Dominique LAPORTE  
Président Udaf 06

L'Udaf des Alpes-Maritimes a fêté en 2025 ses 80 ans, comme pour l'Unaf au plan national et l'Uraf au plan régional : un moment de partage, d'histoire, de valeurs, de combats, dans la défense, avec force, convictions et éthique de l'intérêt des familles et leurs droits fondamentaux.

La force de l'Udaf des Alpes-Maritimes c'est la force des familles : l'histoire nous rappelle que les acquis ont été obtenus par une mobilisation importante et collective, au fil des décennies.

Nous avons donc décidé cette année de revoir notre organisation du travail afin de mettre l'accent sur notre vie associative, l'adhésion de nouvelles associations familiales et sur nos différentes représentations, par le biais notamment de formations et ou communication efficiente. Cela doit renforcer notre association à être un acteur stratégique incontournable sur le plan des politiques familiales, sociales et économiques. Car, la vigilance est de rigueur par rapport notamment à l'allocation des ressources budgétaires, de plus en plus restreinte voire à la baisse.

L'innovation sous toutes ses formes sera le leitmotiv, à la fois dans les projets futurs dont il conviendra d'en évaluer la pérennité pluriannuelle mais aussi afin de stabiliser nos dispositifs existants.

Le développement de nos pôles de compétences et des services s'est aussi accéléré, notamment sur le pôle Habitat et Logement Accompagné avec des places supplémentaires pour les pensions de famille. L'activité a été soutenue sur le pôle Enfance Famille Soutien à la Parentalité Accompagnement budgétaire, avec de nombreux projets en cours et en perspectives.

L'arrivée d'une nouvelle Cheffe de service a dynamisé cet accompagnement au changement.

Nous avons dû gérer une période transitoire sur le pôle Protection Juridique des Majeurs, au travers notamment de recrutements de nouveaux collaborateurs. L'arrivée d'un nouveau Responsable Administratif et Comptable au siège a permis d'être efficient dans les réponses apportées à nos autorités de tarification sur le plan des nombreux indicateurs et du contrôle de gestion.

Je remercie une nouvelle fois nos bénévoles, Président, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Udaf des Alpes-Maritimes qui encore cette année ont su répondre présents, à la fois dans les moments de joie, de convivialité mais aussi dans leurs prises de décisions importantes dans l'intérêt des familles et des personnes accompagnées.

Franck WITCZYMSZYN  
Directeur Udaf 06



# SOMMAIRE du rapport d'activité 2025

<b>RETROSPECTIVE DES 80 ANS DE L'UDAF 06</b>	<b>6</b>	<b>LES SERVICES</b>	<b>44</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'UDAF</b>	<b>6</b>	Pôle « Accueil »	45
<b>COMPOSITION DE L'UDAF DES ALPES-MARITIMES</b>	<b>8</b>		
<b>ORGANISATION DE L'UDAF</b>	<b>10</b>	<b>PÔLE ACCOMPAGNEMENT PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS</b>	<b>46</b>
La gouvernance de l'Udaf des Alpes-Maritimes	11	Bilan et caractéristiques de l'exercice 2025	48
Les professionnels	11		
		<b>PÔLE LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNÉ</b>	<b>50</b>
<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>12</b>		
		<b>PÔLE ENFANCE / FAMILLE / SOUTIEN À LA PARENTALITÉ / ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE</b>	<b>56</b>
<b>ACTIVITÉS DE L'INSTITUTION</b>	<b>13</b>	Médiation familiale	57
Les réunions statutaires :	14	L'espace rencontre parent enfant	58
<i>L'Assemblée Générale</i>	15	La Gestion de Crise Familiale	59
<i>Le Conseil d'Administration</i>	16	Les Auditions d'Enfants	61
<i>Le Bureau</i>	16	La mesure d'accompagnement à la gestion du budget familial (MJAGBF)	63
		Service des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)	67
<b>LES COMMISSIONS INTERNES</b>	<b>17</b>	Accompagnement budgétaire	73
Commission de Contrôle	17	1 - Aide Educative Budgétaire	73
		2 - Point Conseil Budget	73
		3 - Procédure de rétablissement personnel	75
		<b>LA FORCE DES FAMILLES</b>	<b>76</b>
<b>ACTIONS DE LA VIE ASSOCIATIVE et INSTITUTIONNELLE</b>	<b>18</b>		
Diverses représentations, réunions et manifestations	18		
Formation professionnelle	21		
<b>LES LIENS AVEC LE RÉSEAU</b>	<b>22</b>		
URAF	22		
UNAF	23		
Rencontres, groupes de travail et formations	23		
<b>LES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES DE L'UDAF06</b>	<b>28</b>		
Cohésion sociale et vie quotidienne	30		
Droit de la famille et protection de l'enfance	30		
Economie - Emploi - Formation professionnelle	31		
Education - jeunesse	32		
Habitat - Cadre de vie	32		
Logement - Habitat	32		
Politique familiale - Politique sociale	34		
Les CCAS	36		
Santé	40		
Représentations diverses	42		
Conventions d'objectifs	42		
Relations avec les personnalités et les organismes	42		
L'Udaf 06 en chiffres en 2025	43		

Ce rapport annuel a été conçu et réalisé au sein du siège social de l'Udaf des Alpes-Maritimes. Nous remercions toutes les personnes, notamment les administrateurs et les représentants de notre association, ainsi que les chefs de service qui ont contribué à la réalisation du rapport et à la rédaction des articles.

Rédaction : Dominique MARTY  
Création / Impression : S. LIVOLSI - www.quadri-city.com  
Crédit photos : www.freepik.com





C'était en 1945

L'ordonnance créant l'Unaf et les Udaf était signée

80 d'innovations pour les familles



C'était en 1946

La loi créait la tutelle aux prestations familiales

80 d'innovations pour les familles



C'était en 1968

La loi crée les 3 régimes de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde)

80 d'innovations pour les familles



### 3 MARS 1945 - 3 MARS 2025 : 80 ANS D'ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Créées la même année que la sécurité sociale, l'Unaf et les Udaf défendent les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics et portent des services d'intérêt familial. Cet anniversaire est l'occasion de valoriser le travail de notre institution, experte des familles et engagée à leurs côtés.

#### 1945 : CRÉATION DE LA REPRÉSENTATION FAMILIALE

A la sortie de la Guerre, le Gouvernement provisoire de la République, inspiré par le Conseil national de la Résistance organise la représentation des familles. Le 3 mars 1945 était signée l'ordonnance portant création de l'Unaf et des Udaf. Depuis, porté par les associations familiales membres, le réseau Unaf-Udaf-Uraf constitue « la Force des familles ».

#### 80 ANS D'INNOVATION

Depuis leur création, l'Unaf et les Udaf accompagnent les évolutions de la société et le droit des familles, et elles innovent pour améliorer leur vie. Reconnaissance des droits des consommateurs, des locataires, des familles étrangères, des familles monoparentales puis homoparentales, des droits sociaux des mères, de la place des pères, du rôle des aidants familiaux... autant d'étapes qui ont jalonné l'organisation et les actions de l'Unaf et des Udaf. En complément de leurs associations familiales membres, l'Unaf et les Udaf ont également contribué à créer de nombreux services : soutien à la parentalité, médiation familiale, information et soutien aux tuteurs familiaux, habitat inclusif, Points conseil budget...

C'était en 1990

Le réseau Unaf-Udaf créait le dispositif d'habitat inclusif : "Familles gouvernantes"

80 d'innovations pour les familles



## UN PEU D'HISTOIRE

L'Udaf 06 a été agréée le 14 septembre 1945 par l'Unaf  
Déclaration à la Préfecture le 22 octobre 1945  
Inscription au Journal Officiel le 28 octobre 1945

Les Associations Familiales de notre département se sont constituées et regroupées au sein de l'Udaf des Alpes-Maritimes au cours de l'année 1955. Son siège a toujours été basé à Nice. A ce jour, l'Udaf 06 regroupe 45 associations familiales.

C'est en 1959 que les premiers services ont été créés, en premier lieu le service de tutelles aux prestations familiales. Ces dates viennent ainsi ponctuer l'engagement associatif dans le département inscrit dans une démarche démocratique éclairée à la lumière des valeurs humanistes, des réalités du terrain et du quotidien.

C'était en 2001

Reconnaissance de la Médiation familiale

80 d'innovations pour les familles



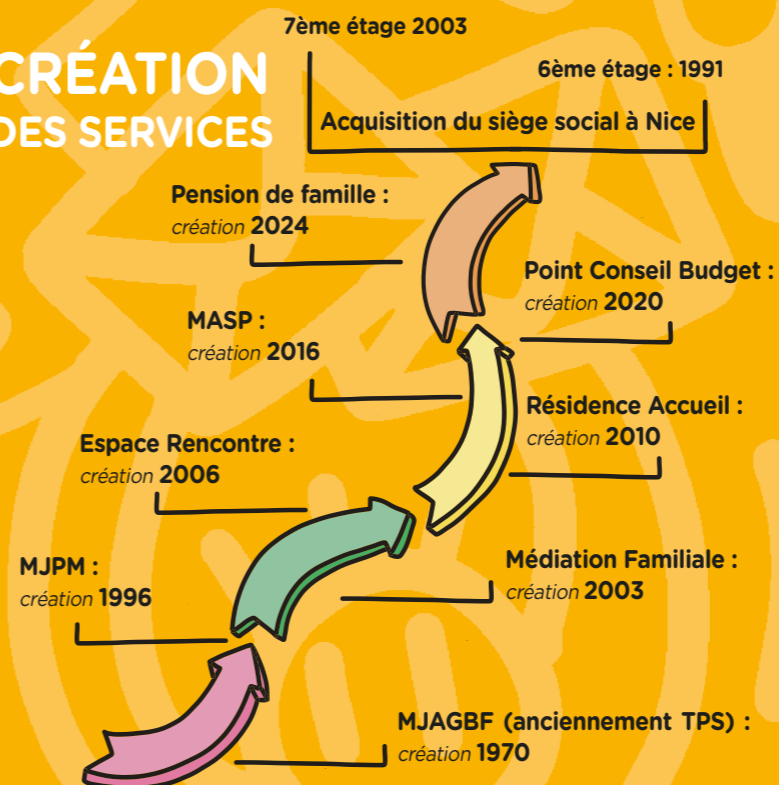
C'était en 2019

Généralisation des Points Conseil Budget dans toute la France

80 d'innovations pour les familles



## CRÉATION DES SERVICES



C'était en 2020

Le réseau Unaf-Udaf créé la Médiation entre aidant-aidé

80 d'innovations pour les familles



# PRÉSENTATION DE L'UDAF



**ACCOMPAGNER, PROTÉGER, AIDER ET REPRÉSENTER LES FAMILLES ET LES PERSONNES.**  
Des valeurs humaines et des compétences professionnelles

## POURQUOI REJOINDRE L'UDAF ?

Être membre de l'Udaf des Alpes-Maritimes, c'est :



Faire partie d'un réseau de 45 associations



Rejoindre une grande association reconnue par les pouvoirs publics



Pouvoir participer aux débats départementaux et nationaux sur les politiques publiques familiales



Avoir la possibilité d'exercer une fonction de représentation dans une instance départementale



Bénéficier de l'appui et du soutien technique de l'Udaf

### 1 / UN ORGANISME OFFICIEL

L'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales) des Alpes-Maritimes est une institution officielle chargée d'assurer la défense et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics. L'Udaf développe et gère également de nombreux services aux familles et aux personnes, par délégation de service public ou de sa propre initiative.

L'Udaf a le statut d'association loi 1901 et est reconnue d'utilité publique. Son siège social est situé 15, rue Alberti, 06000 Nice.

### 2 / DES MISSIONS LÉGALES

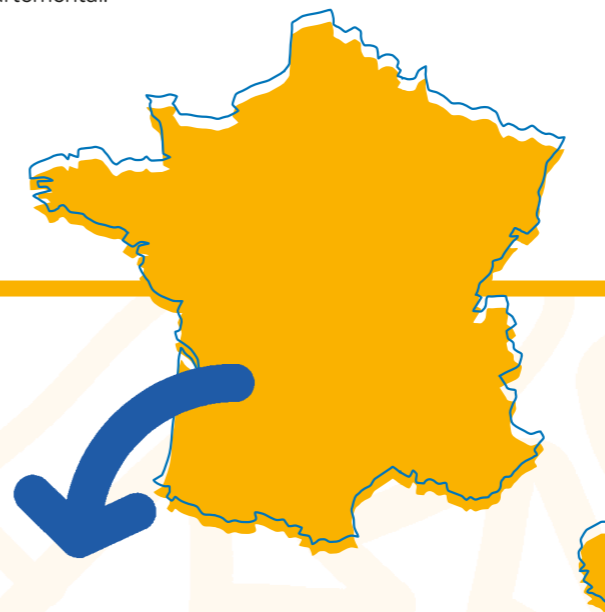
**L'Udaf est habilitée par la loi à :**

- Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, le Département, la Commune.
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.
- Ester en justice, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, pour toute action civile de défense des intérêts moraux et matériels des familles.

### 3 / UN RÉSEAU NATIONAL

Le réseau est constitué de l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf), de 13 Unions Régionales des Associations Familiales (Uraf) et de 99 Unions Départementales des Associations Familiales (Udaf).

L'Unaf, les Uraf et les Udaf sont chargées de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des familles, à l'échelon national, régional et départemental.



#### DONNÉES AU 31/12/2024

99  
UDAF

13  
URAF

73  
Mouvements  
familiaux  
nationaux

5838  
Associations  
familiales

8513  
Représentants  
familiaux

517 141  
Familles  
adhérentes

# COMPOSITION DE L'UDAF des alpes-maritimes



## MEMBRES ACTIFS

- **ADAPEI** (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) des Alpes-Maritimes - Nice
- **ADMR** - 26 associations dans le département
- **AFC** (Associations Familiales Catholiques) - Fédération départementale - 3 associations dans le département - Antibes, Nice, Vence
- **AFP** (Association Familiale Protestante) Familles en Action - Pays de Grasse
- **AFP Challenge** (Association Familiale Protestante) - Saint-Laurent-du-Var
- **APF France handicap** - Nice
- **Association des Familles Nombreuses** - Cannes
- **EFA** (Enfance et Familles d'Adoption) des Alpes-Maritimes - Nice
- **Familles Rurales** - Association départementale des Alpes-Maritimes
- **Jumeaux et plus** - Nice
- **Unafam** - Nice
- **Association Franco-Mexicaine de la Côte d'Azur** - Nice
- **Association Jonathan Pierres Vivantes** - 06 / 83 / 04 / 13 Sud

*(Association pour la Défense des Familles et de l'Individu - Nice - Association agréée par l'Udaf en 2007, en tant que membre actif, mais n'ayant jamais souhaité transmettre ses listes électorales)*

## MEMBRES ASSOCIÉS

- **AEPAPE** (Association d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat) - Nice
- **CLER** (Centre de Liaison des Equipes de Recherche) - Nice
- **Habitat et Humanisme 06** - Nice
- **SOS Papa** - Menton
- **Parrain, Marraine pour m'accompagner** - Cannes La Bocca

## COMMENT ADHÉRER À L'UDAF

**Toute association familiale ayant six mois d'existence légale peut demander son adhésion à l'Udaf.**

La demande d'agrément doit notamment être accompagnée d'une copie des statuts de l'association, d'un extrait de parution au Journal officiel, de la composition du conseil d'administration, d'un état des activités et de la liste des adhérents. Le conseil d'administration de l'Udaf prononcera l'agrément ou le rejet de la demande d'agrément, sur avis de la commission de contrôle.



**PLUS D'INFOS :**  
Tél. **04 92 47 81 05**  
E-mail : [dmarty@udaf06.fr](mailto:dmarty@udaf06.fr)

## UNE UNION D'ASSOCIATIONS FAMILIALES

L'Udaf des Alpes-Maritimes regroupe 45 associations familiales, dont 40 membres actifs et 5 membres associés, soit 1 919 familles et 5 128 suffrages.



**Udaf**  
Alpes-  
Maritimes

1 919 familles  
5 128 suffrages  
5 associations (membres associés)  
40 associations (membres actifs)

# ORGANISATION DE L'UDAF



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

L'Udaf des Alpes-Maritimes est gérée par un Conseil d'administration (CA) composé de 24 membres (au 31 décembre 2025). Ces derniers sont issus des associations familiales membres de l'Udaf.

Les administrateurs, élus ou désignés, sont chargés d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle.

Le CA délègue une partie de ses pouvoirs à un Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein, qui gère les affaires courantes. Le Président est le représentant légal de l'association.



## LA GOUVERNANCE DE L'UDAF DES ALPES-MARITIMES

### ADMINISTRATEURS ÉLUS

BOCQUET Maria  
CAIRE-FREYTHÉ Evelyne  
FISSON Maria-Teresa  
GAUBERTI Gérard  
LAPORTE Dominique  
LESCURE Nadia  
NODET Lucie  
MESNER Jocelyne  
MENGI Makiese  
RENDA Gisèle  
VAUDEY Gérald

### ADMINISTRATEURS DÉSIGNÉS

BERGESIO Sophie  
EXPOSITO Pilar  
GUASTAVINO Thérèse  
Le DOUARON Florence  
LELAURAIN Dominique  
MAISONNIAL Murielle  
MARTINI Philippe  
PENNEC Stéphane  
SCHNEIDER Christiane  
SERRAT Jean-Pierre  
URBANO Sophie  
VITRY Françoise  
ZAMPONI Cécile

### MEMBRES DU BUREAU

Dominique LAPORTE / Président  
Maria BOCQUET / Vice-présidente  
Lucie NODET / Trésorière  
Nadia LESCURE / Secrétaire  
Sophie BERGESIO  
Gérald VAUDEY

## LES PROFESSIONNELS

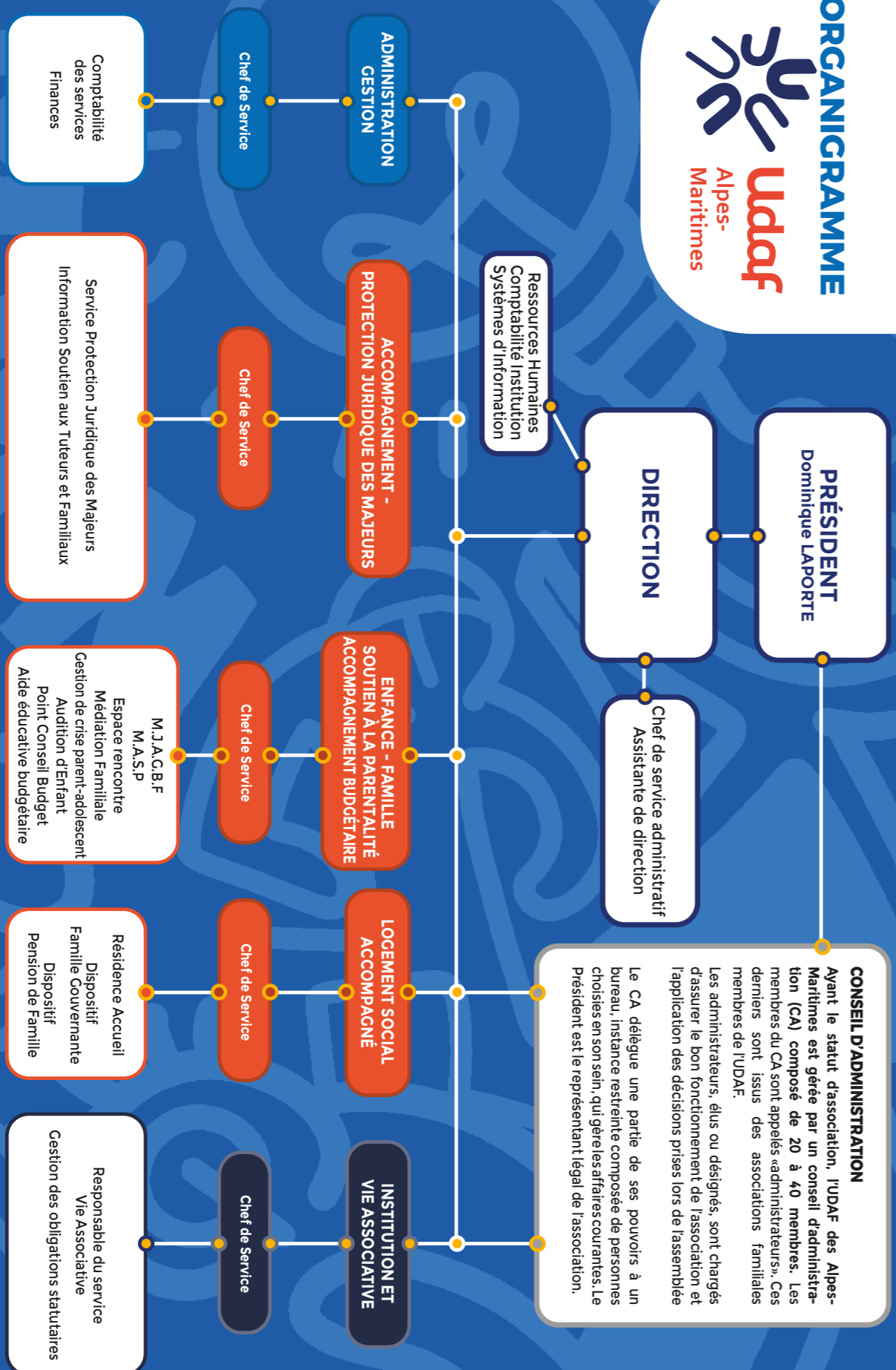
L'UDAF AGIT EN FAVEUR DES FAMILLES ET DES PERSONNES. CHAQUE JOUR, PRÈS DE 60 PROFESSIONNELS QUALIFIÉS EXERCENT LEURS MISSIONS SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT :

- Conseillère en économie sociale et familiale
- Délégués à la protection des majeurs
- Délégués aux prestations familiales
- Intervenants en espace rencontre
- Maîtresses de maison en résidence accueil
- animateurs socio-éducatifs (LSA)
- Médiateurs familiaux
- Psychologues
- Référents sociaux...

Sans oublier la direction, les chefs de service et les équipes administratives et comptables



# ORGANIGRAMME



# ACTIVITÉS DE L'INSTITUTION



## LES RÉUNIONS STATUTAIRES, LES REPRÉSENTANTS FAMILIAUX, LA VIE ASSOCIATIVE...

Le service de l'Institution Familiale traite des aspects statutaires, législatifs, réglementaires et financiers de l'Udaf. Il réalise le suivi des représentations, des instances et commissions de l'union. Il est en charge de la gestion des listes électorales des associations adhérentes et des relations avec l'Unaf, l'Uraf et les autres Udaf.

**Il coordonne également l'organisation des manifestations et la participation aux salons locaux.**

**Enfin, ce service assure le secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles.**

## 26 JUIN 2025 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 80 ANS DE L'UDAF

L'Udaf des Alpes-Maritimes a tenu son Assemblée Générale Ordinaire au Relais International de la Jeunesse à Nice en présence de près de 80 personnes, associations adhérentes, administrateurs, salariés et partenaires. Cette Assemblée a revêtu un caractère particulier, car l'Udaf des Alpes-Maritimes fêtait ses 80 ans.

Les différents rapports présentés ont été validés. Outre les aspects statutaires, l'activité 2024 a été présentée par le Directeur en lien avec la partie budgétaire.

Afin d'achever la matinée dans une ambiance plus détendue, l'ensemble de l'Assemblée s'est prêtée à un Kahoot - Quiz, sur le thème « Connaissez-vous bien votre Udaf ? ». 18 équipes, composées de bénévoles, salariés et partenaires ont joué le jeu, permettant ainsi de mieux se connaître et en apprendre davantage sur l'Udaf, ses services et sa vie associative. L'équipe gagnante est montée sur le podium et s'est vu remettre un cadeau.

S'en est suivi un apéritif et un repas sous un franc soleil, où l'ensemble des convives a pu apprécier la prestation d'un groupe de musiciens, animé par un salarié de l'Udaf. **Le gâteau d'anniversaire des 80 ans de l'Udaf a clôturé cette journée mémorable.**



## LES RÉUNIONS STATUTAIRES - SUITE

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

s'est réuni les : 21 janvier - 24 avril - 26 juin - 27 août - 28 octobre et 23 décembre 2025 en présentiel et en mixte présentiel/distanciel ou par consultation écrite.

### LE BUREAU

s'est réuni les : 07 janvier - 08 avril - 10 juin et 13 octobre 2025 en présentiel.

#### Les sujets abordés :

- Points d'actualités de l'Association et des Services
- Vie associative et institutionnelle
- Délégations de pouvoirs et signatures
- Arrêté des comptes 2024
- Présentation du Rapport moral et d'orientations et du Rapport d'Activité
- Rapport de la Commission de contrôle au 31.12.2024
- Proposition d'un Commissaire aux comptes suppléant en remplacement
- Point sur les renouvellements des représentations CAF - CPAM - CARSAT RU - CCAS
- Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2025
- Délibération pour le renouvellement de l'agrément pour les activités d'ingénierie sociale, financière et technique
- Désignation des représentants CAF et CPAM (votes)
- Présentation et approbation des budgets prévisionnels 2026
- Demande d'agrément de l'Association Jonathan Pierres Vivantes



## SECRÉTARIAT DE LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Distinction honorifique créée en 1920, la « médaille de la famille » distinguait depuis l'entre-deux guerres les mères, puis aussi les pères, de familles nombreuses, ainsi que des personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. Par décret du 17 février 2022, les critères d'attribution de la médaille ont été élargis pour mieux refléter la diversité des familles et plus généralement des personnes qui méritent la reconnaissance de la Nation.

**Pour la promotion 2025, 3 dossiers ont été reçus et 1 a été présenté pour avis, au titre de la demande d'attribution de la médaille au motif de : élever ou avoir élevé dignement au moins quatre enfants français (1° du I de l'article D.215-7 du code de l'action sociale et des familles). 1 dossier ne répondant pas aux critères requis pour l'obtention de la médaille et dossier où le récipiendaire n'a plus souhaité donner suite.**



1 personne a obtenu la Médaille de l'enfance et des familles sur la commune de Peillon.



# LES COMMISSIONS INTERNES



## COMMISSION DE CONTRÔLE

**Elle a pour membres :** Gérald VAUDEY (Président), Maria BOCQUET et Lucie NODET.

**Elle s'est réunie les :** 26 et 27 février - 10 juin - 28 octobre - 17 décembre 2025 pour procéder au dépouillement des votes dans le cadre du renouvellement de mandats de représentations CAF et CPAM ; vérifier les listes électorales ; vérifier la candidature d'un administrateur désigné ; instruire une demande d'agrément d'une association.

### RÔLE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Elle est chargée de veiller à la conformité des listes électorales selon les modalités demandées par l'Unaf, à la préparation des élections en assemblée générale (validité des candidatures) et à l'examen des demandes d'agrément des associations et fédérations.

### Commission Financière

Membres : Président, Directeur, Trésorière

A titre consultatif : le Responsable Budgétaire et le comptable de l'Institution.

La Commission s'est réunie à plus de 20 reprises en 2025, pour les préparations des budgets, les dialogues budgétaires, les points bilan, les réunions avec les Commissaires aux Comptes et tout autre sujet en lien avec la partie budgétaire.

### Commission du Patrimoine

La commission ne s'est pas réunie en 2025.

### Commission des dettes irrécouvrables

La Commission ne s'est pas réunie en 2025.

# ACTIONS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE



## DIVERSES REPRESENTATIONS, REUNIONS ET MANIFESTATIONS

≡ 07 mars 2025 - Nice

Réunion de lancement et présentation du Dossier Unique d'Admission (DUA) à l'initiative de la Maison Départementale de l'Autonomie  
Participation de 2 déléguées à la protection juridique des majeurs

≡ 14 mars 2025 - Nice

Assemblée Générale du CDAD des Alpes-Maritimes  
Participation du Chef du service de protection juridique des majeurs

≡ 31 mars 2025 - Nice

Remise des diplômes - Certificat National de Compétence de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (CNC MJPM) - HETIS 1 salariée de l'Udaf était concernée.  
Participation du Directeur et du Chef du service de protection juridique des majeurs



≡ 1er avril 2025 - Nice

Réunion des médecins inscrits et des Juges des tutelles de Nice et Menton au Tribunal Judiciaire de Nice  
Participation du Directeur et du Chef de service de protection juridique des majeurs

≡ 03 avril 2025 - Nice

Rencontre annuelle des mandataires professionnels des personnes protégées à l'initiative de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur  
Participation du Chef de service de protection juridique des majeurs

≡ 16 avril 2025 - Nice

Rencontre avec la DDETS sur le collectif ISTF  
Participation du Directeur et du Chef de service de protection juridique des majeurs

≡ 29 avril 2025 - Nice

Rencontre des Juges aux Affaires Familiales et des services d'Espace Rencontre au Palais Rusca à Nice  
Participation de la Chef de service du Pôle Enfance-Famille- Soutien à la parentalité

≡ 15 mai 2025 - Nice

**NO FINISH LINE - L'Udaf 06 mobilisée**

Sous un soleil radieux et dans une ambiance sportive, 43 bénévoles et salariés de l'Udaf 06 se sont largement mobilisés le 15 mai 2025 pour participer à la No Finish Line à Nice.  
Le but de cette course est de promouvoir partout dans le monde la défense, le respect des Droits de l'Enfant, en réalisant et en soutenant des projets améliorant leur condition, leur éducation, leur santé et leur vie. Chacun marche ou court à son rythme, avec un seul objectif, faire le plus de kilomètres pour un but humanitaire. Les kilomètres parcourus par l'ensemble des participants sont comptabilisés (1 km = 1 € reversé pour des projets en faveur des enfants).

**Un grand bravo aux bénévoles et salariés qui ont parcouru 457 km !  
Rendez-vous l'année prochaine pour renouveler le défi !**



### 19 mai 2025 - visioconférence

Réunion sur le projet numérique PACA Corse  
Participation du Directeur et du Responsable informatique

### 23 mai 2025 - Palais de l'Europe à Menton

Dans le cadre de la Journée Nationale d'Accès au Droit, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) et le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) ont organisé un événement afin de présenter les différents services publics corollaires et les différents intervenants. L'Udaf a tenu un stand au titre de la Médiation Familiale.

Participation de la Chef de service du Pôle Enfance-Famille- Soutien à la parentalité et d'un médiateur familial

### 04 juin 2025 - Nice

Réunion d'information dispensée par la CPAM dans les locaux de l'Udaf

Thème : protection universelle maladie ; aide médicale d'Etat ; complémentaire santé solidaire ; mission accompagnement santé ; services en ligne...

Participation des professionnels des services MJPM - MJAGBF - MASP

### 05 septembre 2025 - Menton

Forum des Associations

L'Udaf des Alpes-Maritimes était présente au Forum des Associations de Menton, parmi plus de 70 participants. Un médiateur familial a pu renseigner un public venu nombreux.

Cette journée a été ponctuée par de nombreuses animations d'associations.



### 19 septembre 2025 - Nice

Comité de pilotage médiation familiale au Palais Rusca  
Participation de la Chef de service du Pôle Enfance-Famille- Soutien à la parentalité

### 26 septembre 2025 - Corse

Réunion des Directeurs d'Udaf PACA et Corse  
Participation du Directeur de l'Udaf 06

### 1er octobre 2025 - Nice

Journée nationale des aidants au Parc Phoenix

La journée a été ponctuée par des ateliers, des tables rondes, une pièce de théâtre écrite et jouée par des aidants, différents stands d'information ont permis au public de venir se renseigner.

Cette journée a permis au médiateur familial de l'Udaf d'échanger avec le public et de créer des liens avec les professionnels.

### 14 octobre 2025 - Nice

Commission d'Accès aux Droits du Territoire de Nice l'Ariane

Participation de la Chef de service du Pôle Enfance-Famille- Soutien à la parentalité



## FORMATION PROFESSIONNELLE

### 2025 - Nice

Formation au CNC de mandataire judiciaire à la protection des majeurs auprès de HETIS  
Participation de 2 déléguées mandataires à la protection des majeurs

### 16 janvier 2025 - Visioconférence

Formation « BUDG&CO Administrateur » dispensée par Magnétic  
Participation du Responsable informatique

### 28 et 29 janvier - 5, 6 et 7 mai - 10 et 11 juillet 2025 - Nice

Formation « Préparation budgétaire et gestion budgétaire et financière » dispensée par Madame KOULOURLATH  
Participation du Directeur, de la Trésorière et des différents Chefs de service

### 30 et 31 janvier 2025 - Nice

Formation « Lâcher prise et prendre du recul » dispensée par EFE Abilways

Objectifs : développer un mieux-être dans sa vie professionnelle et personnelle. Prendre du recul et de la distance face aux aléas professionnels pour gagner en sérénité. Accepter de ne pas être « parfait » et de ne pas tout contrôler pour ne pas s'épuiser inutilement.  
Participation des Assistantes administratives des services Accueil, MJAGBF, MASP, Espace Rencontre, Médiation Familiale

### 13 février 2025 - Nice

Formation « Nouvelles fonctionnalités du module reversement aides sociale » dispensée par SIGMA  
Participation du Directeur, du Chef de service comptabilité budgétaire, du Responsable Informatique, de 5 comptables des services, de la Coordinatrice MJPM

### 13 et 14 mars 2025 - Nice

Formation « Travail avec les familles - introduction à l'approche systémique »

Thèmes : acquérir les références essentielles - fondement théorique du travail avec les familles. Analyser les caractéristiques de la famille en tant que système et identifier les manifestations dysfonctionnelles. Comprendre les dynamiques relationnelles entre famille et professionnels.

Participation des professionnels des Services Médiation Familiale, Espace Rencontre, MJAGBF et MASP

### 03 avril 2025 - Nice

Formation « Sentinelles Partenaires QPV : Accueillir et orienter les victimes de violences conjugales » dispensée par le CIDFF  
Participation d'une Déléguée aux Prestations Familiales

### 28 avril 2025 - Visioconférence

Formation « Les déclarations fiscales du majeur protégé » dispensée par L'Unafor  
Participation de 3 déléguées à la Protection des Majeurs

### 22 mai 2025 - Visioconférence

Formation « BUDG&CO Utilisateur » dispensée par Magnétic  
Participation de la Chef de service du Pôle Enfance-Famille- Soutien à la parentalité et de l'Assistante Administrative du Service MASP

# LES LIENS AVEC LE RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL



## URAF

### UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

L'Uraf Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée de 5 Udaf :

- Udaf des Alpes de Haute-Provence
- Udaf des Hautes-Alpes
- Udaf des Alpes-Maritimes
- Udaf du Var
- Udaf des Bouches-du-Rhône

#### REPRÉSENTANTS DE L'UDAF 06 AU SEIN DE L'URAF :

- Monsieur Dominique LAPORTE
- Madame Maria BOCQUET
- Monsieur Gérald VAUDEY

#### Conseils d'Administration à Aix-en-Provence

24 janvier - 20 mai - 06 juin - 15 septembre et 25 novembre 2025

#### Bureau

15 avril et 14 novembre 2025

#### Assemblée Générale Ordinaire

06 juin 2025

**Thèmes des réunions :** validation des représentations ; points sur les événements 2025-2026 ; validation des budgets prévisionnels 2025...

## ACTIONS - INFORMATIONS

### 14 janvier 2025 - visioconférence

Réunion régionale sur l'Habitat Inclusif

Cette journée d'échanges a permis de faire un tour de table des Udaf présentes, de présenter l'actualité Unaf et la feuille de route 2025, retour de l'Udaf 83 sur l'expérimentation d'un « kit mesure impact social », échanges sur les pratiques des Udaf concernant la participation des habitants, réflexion sur la formation en direction des animateurs...

Participation de la Cheffe de service Logements Accompagnés

### 14 février 2025 - Séminaire Uraf-Paca

(Gouvernance et Direction des Udaf Paca)

Les travaux de la journée étaient centralisés sur les modalités de la convention Udaf-Uraf.

### 02 décembre 2025 - visioconférence

Réunion régionale « Développement associatif »

Thème : actualités réseau Unaf - Udaf ; ressources et outils ; calendrier 2026...

## UNAF

### RENCONTRES, GROUPES DE TRAVAIL ET FORMATIONS

### 09 janvier 2025 - Visioconférence

Webinaire « Saisie des représentations dans Rézo »

Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 15 janvier 2025 - Visioconférence

Hotline Rézo Contributions

Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 25 février 2025 - Visioconférence

Webinaire « Renouvellement des représentants des caisses MSA : une stratégie régionale »

Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 13 mars 2025 - Visioconférence

Vidéos des témoignages de représentants familiaux pour les sites internet

Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 13 et 14 mars 2025 - Unaf

Groupe de travail Logement « Ingénierie sociale et immobilière »

Participation de la Cheffe de service Logements Accompagnés

### 15 et 16 mars 2025 - Caen

Rencontre des Présidents des Udaf - Uraf et des Directeurs d'Udaf L'Unaf a réuni 200 participants, Présidents des Udaf et Uraf et Directeurs d'Udaf.

Thèmes : actualité de la politique familiale et des actions menées en réseau ; développement de l'action Lire et faire lire ; renouvellement des représentations ; point sur les 80 ans de l'Institution familiale Unaf-Udaf-Uraf ; partenariat Cnaf-Unaf et déclinaison dans les départements ; protection juridique des majeurs ; risque de cyber-attaque et gestion de crise ; point sur la démarche d'amélioration continue de la qualité...

Participation du Président de l'Udaf 06 et du Directeur



### 18 mars 2025 - Visioconférence

Webinaire des matinées du Développement Associatif « Qui sont les administrateurs Unaf-Udaf-Uraf ? Renouveau du vivier bénévole »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 19 mars 2025 - Nice

Journée inter associative interrégionale Assurance Maladie - Unaf/ France Assos Santé/FNATH  
Participation d'une représentante CPAM

### 25 mars 2025 - Visioconférence

Webinaire « Renouveau représentants Caisses de sécurité sociale (Caf, Cnam, Carsat, CCSS) »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale et du Chef de file CAF 06

### 26 mars 2025 - Visioconférence

Commission d'agrément et d'Arbitrage  
Participation du Président de l'Udaf 06

### 03 avril 2025 - Visioconférence

Webinaire « Rézo : questions/réponses »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 15 avril 2025 - Visioconférence

Webinaire « renouvellement des représentations des usagers en santé »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 13 mai 2025 - Visioconférence

Webinaire « anticiper le renouvellement des représentants en CCAS/CIAS »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

### 20 mai 2025 - Visioconférence

Journée d'échanges et présentation du projet de déploiement de la plateforme collaborative  
Participation du Chef de service comptabilité tutélaire - responsable budgétaire

### 05 juin 2025 - Aix-en-Provence

Journée d'échanges PJM  
Participation de la Coordinatrice du service PJM et d'une Assistante Administrative

### 05 juin 2025 - Unaf

Groupe de travail Médiation Familiale  
Participation de la Cheffe de Service du Pôle Enfance Famille Soutien à la parentalité - Accompagnement budgétaire

### 14 et 15 juin 2025 - Opéra de Dijon

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNAF - 80 ANS

Les 14 et 15 juin 2025, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'Unaf à Dijon, en présence, le samedi matin, de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. 800 participants venus de Métropole et d'Outre-Mer étaient présents à cette assemblée générale qui a célébré les 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf autour du slogan « Les familles sont une force, nous sommes la force des familles ». L'Unaf a organisé trois tables rondes réunissant partenaires, membres du réseau, représentants bénévoles, représentants des mouvements, professionnels des Udaf et personnes accompa-

gnées, autour des grands défis qui mobilisent l'Unaf et son réseau : Etre parent en 2025 ; Les familles face aux difficultés économiques ; Les familles face à la perte d'autonomie. Sont notamment intervenus le Président du CESE, la Présidente du HCFEA, le Directeur Général de la CNSA ainsi que les représentants de la CNAF et de la Banque de France.

Un hommage a été rendu à Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf de 2015 à 2025

Bernard Tranchand a, en présence de la ministre, rendu hommage à Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf de 2015 à 2025, et récemment disparue, qui avait mis beaucoup d'énergie dans l'organisation de cette assemblée générale anniversaire.

L'après-midi s'est achevée avec le concert privé d'Euréka, auteur du slam « La force des familles », composé pour les 80 ans de l'Unaf (Slam à retrouver à la fin du Rapport d'Activité).

La matinée du dimanche était consacrée aux points statutaires. A cette occasion, le bilan de l'activité 2024 et les projets 2025 ont notamment pu être présentés. Cette Assemblée Générale s'est clôturée de manière festive, mettant en avant les 80 ans du réseau.

Participation du Président de l'Udaf 06, de la Vice-Présidente, de la Trésorière et du Directeur



Unaf · Udaf · Uraf



≡ **20 juin 2025 - Unaf**

Groupe Analyse des Pratiques Médiation Aidants-Aidés  
Participation d'un Médiateur Familial

≡ **24 juin 2025 - Visioconférence**

Webinaire « campagne de renouvellement CA des OPH »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

≡ **08 septembre 2025 - Unaf**

Commission d'agrément et d'Arbitrage  
Participation du Président de l'Udaf 06

≡ **09 septembre 2025 - Visioconférence Unaf**

Assemblée Générale Extraordinaire  
Participation du Président de l'Udaf 06

≡ **16 septembre 2025 - Visioconférence Unaf**

Formation Médiation Aidants-Aidés  
Participation d'un Médiateur Familial

≡ **18 et 19 septembre 2025 - Visioconférence Unaf**

Groupe de travail Logement « Ingénierie sociale et immobilière »  
Participation de la Cheffe de service Logements Accompagnés

≡ **20 septembre 2025 - Visioconférence Unaf**

« Rejoindre une commission à la Caf »  
Participation du Chef de file Caf06

≡ **28 et 29 novembre 2025 - Paris**

Rencontre des Présidents des Udaf - Unaf et des Directeurs d'Udaf  
Thèmes : l'intelligence artificielle dans le secteur associatif et médico-social ; le Conseil économique, social et environnemental ; préparation des renouvellements des représentants familiaux dans certaines instances locales ; activité du réseau au titre de 2024 : missions financées par le Fonds spécial et gestion des services.  
Dans son discours d'ouverture, le Président de l'Unaf, Bernard Tranchand, a rappelé les grands sujets de politique familiale et les enjeux qui y sont associés pour l'Unaf, et son réseau d'Udaf et d'Uraf. La Directrice Générale, Guillemette Leneveu, a présenté les différentes séquences qui ont jalonné la rencontre.

Participation du Président de l'Udaf 06 et du Directeur

≡ **04 octobre 2025 - Visioconférence Unaf**

« Administratrice- Administrateur de Caf : pourquoi pas moi ? »  
Participation du Chef de file Caf06

≡ **07 octobre 2025 - Paris**

Colloque national « Médiation Aidants-Aidés »  
Thème : la perte d'autonomie et l'aide, les nouvelles réalités des familles ; l'articulation entre solidarité familiale et politiques de soutien à l'autonomie ; la médiation aidants-aidés, un dispositif favorisant la bienveillance au sein des familles ; le métier de médiateur face aux besoins de l'utilisateur : conduite du changement et adaptation.  
Participation d'un Médiateur Familial

≡ **07 octobre 2025 - Visioconférence Unaf**

Webinaire de présentation du nouveau guide « visite sur site des associations familiales »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

≡ **14 octobre 2025 - Visioconférence Unaf**

Matinée du Développement Associatif - Guid'Asso  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale

≡ **05 novembre 2025 - Visioconférence Unaf**

Commission d'agrément et d'Arbitrage  
Participation du Président de l'Udaf 06

≡ **14 novembre 2025 - Unaf**

Groupe Analyse des Pratiques Médiation Aidants-Aidés  
Participation d'un Médiateur Familial

≡ **20 novembre 2025 - Unaf**

Groupe de travail Médiation Familiale  
Participation de la Cheffe de Service du Pôle Enfance Famille Soutien à la parentalité - Accompagnement budgétaire

≡ **27 novembre 2025 - Groupe de travail national**

**PEP'S Atelier de parole d'enfants - Unaf**  
Participation de la Coordinatrice Espace Rencontre

≡ **16 décembre 2025 - Visioconférence Unaf**

Webinaire « Représentation en CCAS/CIAS : nouveaux outils pour une nouvelle mandature »  
Participation de la Responsable de l'Institution Familiale



# LES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES DE L'UDAF 06

PRÈS DE 100 MANDATS DE REPRÉSENTATIONS DANS LES INSTANCES DÉPARTEMENTALES ET LES CCAS



C'est une des missions les plus importantes de l'Udaf des Alpes-Maritimes, puisqu'elle a été expressément prévue par le législateur afin que les pouvoirs publics disposent au niveau départemental d'un interlocuteur afin de parler au nom des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

L'Udaf mandate des représentants familiaux au sein des différentes instances afin de porter la voix des familles du département des Alpes-Maritimes.

Plus de 50 représentants Udaf sont mobilisés sur tout le département et œuvrent dans le domaine de la santé, du logement, de la famille, du social, de l'enfance... nombreux sont ceux qui assument plusieurs mandats.

## JOURNÉE MONDIALE DU BENEVOLAT

Bénévoles, la force des familles, c'est vous !  
#Merci pour les familles



Chaque jour, des dizaines de milliers de bénévoles s'engagent au sein des 6 000 associations familiales partout en France. Accueil, soutien, défense des droits... au sein de l'Unaf, des Udaf et des Uraf, les bénévoles incarnent « la force des familles ». À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, le mouvement familial les célèbre à travers sa campagne annuelle.

#MerciPourLesFamilles.

### DES ASSOCIATIONS UNIES POUR LES FAMILLES, PORTÉES PAR LEURS BÉNÉVOLES

Partout en France, les associations familiales agissent là où les familles en ont besoin : logement, santé, protection de l'enfance, accompagnement des vulnérabilités... Elles apportent des services essentiels, souvent dans les zones où les services publics sont absents, et innovent pour répondre aux besoins réels des familles, depuis les premières crèches jusqu'aux Parcours d'écoute pour les enfants de parents séparés (PEP'S).

Les bénévoles sont les piliers des associations familiales : leur engagement altruiste permet de soutenir des millions de familles, de créer des milliers d'emplois et renforcer la cohésion sociale. Par leur dévouement, ils assurent un service d'intérêt général inestimable, que ne couvre ni le secteur privé, ni le public.

### UNAF, UDAF, URAF, LA FORCE DES FAMILLES DEPUIS 1945

Alors que 2025 marque le 80e anniversaire de l'institution familiale sous le slogan « Unaf, Udaf, Uraf, la force des familles depuis 1945 », cette fête du bénévolat donne le coup d'envoi des célébrations en commençant par nos bénévoles : « Bénévoles, chaque jour, c'est vous, la force des familles ».



# COHESION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE

## CONSOMMATION

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Représentants : Madame Maria BOCQUET (titulaire)  
Madame Nadia LESCURE (suppléante)

#### Madame BOCQUET a participé à 1 réunion en 2025

- Régularisation des surfaces commerciales d'une surface de vente de 4 505 m2 constituant l'ensemble commercial Marina-Airport à Villeneuve-Loubet.

Ce projet a été contesté par une Association ainsi que par un membre de la Commission. La Commission Nationale d'aménagement commercial (CNAC) a invalidé ce projet.

Un nouveau projet a été présenté en février 2026.

- Ensemble commercial Cœur de Carnolès à Roquebrune-Cap Martin d'une surface de vente totale de 2 386 m2 et de 6 pistes de drive. Ce projet a été retardé car il a nécessité des aménagements, mais a reçu un avis favorable de la Commission

#### Positions et propositions défendues par le représentant au cours de cette période :

- Il nous importe de ne pas favoriser l'extension de surfaces commerciales dans des grands centres commerciaux qui n'ont pas de vie après leur fermeture, mais qui s'intègrent dans un ensemble d'habitations, boutiques, restaurants, etc.
- La végétation proposée est aussi un atout, la facilité de parking, voies de communication, etc.
- L'implantation de commerces de production locales ou proches.
- Nos questions sont soumises à l'entreprise qui propose le projet.

#### Observations diverses :

- Les consommateurs préfèrent des commerces à taille humaine ou l'acte d'achat se conjugue avec des activités ludiques, des restaurants, etc.

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

Représentant : Madame Emmanuelle MINDER (titulaire)  
Participation à 13 réunions en 2024 et à 1 séance plénière annuelle de la Commission de surendettement.

#### Sujets abordés

- Il s'agit d'examiner la recevabilité de dossiers de surendettement. Il est toujours très intéressant de participer aux commissions pour partager avec d'autres travailleurs sociaux et partenaires.

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE (CDIF)

Représentant : Madame Emmanuelle MINDER (titulaire)  
N'a participé à aucune réunion en 2025

## PERTE D'AUTONOMIE - HANDICAP

### COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDAPH)

Représentant : Monsieur Claude BUCCAFURRI (suppléant)

### CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Il n'y a pas eu de réunion en 2025.

### OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (OPDE)

L'Udaf y est membre de droit et participe à ce titre au Comité de pilotage

Représentant : la Direction de l'Udaf 06

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES 2022-2026

Représentant : Président de l'Udaf 06, délégation à la Direction

### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES 2022-2026

2 représentants Udaf de parents :

Madame Sandrine GIOVACCHINI

Monsieur Gérard GAUBERTI

### FENAMEF (FEDERATION NATIONALE DES FEDERATIONS ET ESPACES FAMILIAUX)

Représentant : Chef de service du Pôle Enfance-Famille-Soutien à la Parentalité de l'Udaf 06

## LA FENAMEF A POUR OBJECTIF

DE PROMOUVOIR LE MAINTIEN, LA PRÉSERVATION OU LA RESTAURATION DU LIEN FAMILIAL, LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDIATION ET LA PROFESSIONNALISATION DE SES ACTEURS.

La vie de la Fédération s'organise autour de temps forts rythmés par une Assemblée générale statutaire annuelle, les réunions du Conseil d'administration et du Bureau, les réunions des commissions et groupes de travail thématiques, des rencontres régionales, l'organisation de colloques, formations et journées d'étude.



# DROIT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

### CONSEILS DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT DES ALPES-MARITIMES ET COMMISSION D'AGRÈMENT

Représentant : Madame MARTINEZ Geneviève

#### A / Conseil de Famille des Pupilles de l'État

Madame MARTINEZ a assisté à 12 Conseils de Famille.

Points abordés au sein de cette instance :

- Apparentement,
- Suivi de pupilles.

#### B / Commission d'Agrément (en vue d'adoption)

Représentants : Madame MARTINEZ Geneviève (titulaire)

Madame Colombe VERGEAU (suppléante)

Madame MARTINEZ a assisté à 12 Commissions d'agrément.

Décision des membres après délibération de donner l'agrément ou non aux couples candidats à l'adoption.

### FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE DES ALPES-MARITIMES

- Titulaire : Madame Sophie BEGESIO
- Madame BERGESIO a participé à 3 Conseils d'administration en 2025.

#### Thèmes abordés :

- Installation du nouveau Conseil
- Comptes administratifs 2024 ; délégations de signatures
- Budgets prévisionnels 2026
- Travaux
- Affectation don exceptionnel
- Organisation travail de nuit
- Récompenses scolaires

# ECONOMIE - EMPLOI - FORMATION PROFESSIONNELLE

### HAUTE ECOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)

Représentant : Madame Pilar EXPOSITO

Participation à 1 Assemblée Générale

#### Points abordés au cours de ces instances :

- Approbation du procès-verbal
- Présentation annuelle et arrêté des comptes 2024
- Engagement à l'IMF
- Convention UCA
- Parole aux étudiants...

### JURY DIPLÔME DE PROFESSION FUNÉRAIRE AGENCE NOVA FORMATION

Représentant : Madame Maria BOCQUET

1 réunion en 2025 à laquelle Madame BOCQUET n'a pu participer.

## EDUCATION - JEUNESSE

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CDEN)

Représentants : Madame Maria BOCQUET (titulaire) ;  
Monsieur Stéphane PENNEC (suppléant)

Madame BOCQUET a assisté à 1 réunion en 2025.

#### Points abordés au cours de ces instances :

- Rentrée scolaire 2025 :
  - 1er degré : 27 postes supplémentaires mais moins d'élèves
  - 2nd degré : 485 élèves en plus dans les collèges
  - En 5ème : 3h30 de cours en mathématiques
  - Structure de micro-collège. Retour à l'école pour des élèves phobiques.
  - Collèges en surnombre : nouvelle organisation
- Juin :
  - Dotations de fonctionnement : part bâtimentaire et part éducative selon la taille de l'établissement, forfait par élève, forfait pour les ULIS ...
  - Travaux de réalisation énergétique : végétalisation
  - Réalisations futures : Levens (2027) ; Gattières ; Saint-Isidore ; Drap (étude de faisabilité), Mougins.
  - Organisation du temps scolaire : aménagements horaires pour des problèmes de sécurité ou autres (déplacements, commodités, etc.)

#### Observations diverses :

Nous sommes attentifs aux remarques des syndicats et aux propositions des associations de parents d'élèves.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Représentant : Monsieur Gérard GAUBERTI.  
Monsieur GAUBERTI a participé à 3 réunions en 2025



#### Les actions menées en 2025

##### Diversification de l'offre

L'Office s'est engagé dans une réelle dynamique en étudiant différentes formes de projet : logement intergénérationnel, participatif, inclusif et en accession à la propriété (BRS).

Modernisation des outils :

- mutation technologique et informatique
- achat de nouveaux matériels et logiciels
- intégration de l'IA à prévoir

Politique patrimoniale

Remise à niveau technique du parc : entretien et amélioration énergétique selon les nouvelles normes.

Prévention des impayés locatifs et lutte contre la vacance

Poursuite des actions engagées et réintroduction rapide dans le circuit locatif.

Soutien et développement de la politique immobilière

Déroulement de la programmation : livraison de nouvelle résidence et démolition PLH.

### B - Office Public de l'Habitat de Cannes Pays de Lérins

Représentant : Madame Gisèle RENDA

Madame Gisèle RENDA est administrateur à l'Office de l'Habitat de Cannes Pays de Lérins.

Elle a assisté à 5 Conseils d'Administration et 20 Commissions d'attribution de logements.

#### Points abordés :

- Présentation du rapport d'activité du directeur général pour l'année 2024 et les perspectives 2025.

Pour 2025, poursuite active des actions d'amélioration du service aux clients de l'Office.

Renforcement du programme d'investissement et de gros entretien sur le patrimoine, en particulier de nature à soutenir la politique de qualité affirmée.

Pour 2025, la direction des ressources humaines œuvrera dans la gestion de la politique sociale de fusion absorption de notre OPH par la Sem Socaconam, pour une gestion cohérente et homogène. La communication interne jouera un rôle clé ainsi que l'accompagnement des collaborateurs durant cette période de changement afin de minimiser les perturbations.

Gestion locative : présentation du rapport annuel 2024 de la commission d'attribution. La mise en œuvre des commissions dématérialisées a accéléré le rythme des commissions (20 commissions au lieu de 11). La vacance a diminué de 1,76 % à 1,3 %.

Le label habitat Service Séniors : notre nouvelle activité servicielle s'est développée dans la résidence Dionysos. La salle commune est pleinement occupée par tous les résidents traduisant ainsi le lien social concret et très apprécié par tous.

Impayés : les impayés sont en augmentation en raison de l'augmentation du coût de l'énergie et de son impact sur la régularisation des charges.

Le travail partenarial est renforcé avec les services sociaux pour venir en soutien des ménages les plus fragiles pour garder la maîtrise des impayés.

Résidence Isatis : transformation d'une maison de retraite en 24 logements pour séniors.

Projet de fusion par absorption de l'OPH par la Socaconam, la date de la fusion prendra effet au 31 décembre 2025 avec aucune suppression de poste. Acquisition en Vefa de 9 logements Le clos des oliviers à la Roquette-sur-Siagne.

Saint-Louis : construction de 14 logements acquisition auprès du CCAS de Cannes.

Politique des loyers exercice 2026 : tenant compte du contexte d'évolution de la structure dans le cadre du processus de fusion, il est proposé un différé d'application de 6 mois reportant la hausse des loyers de 1,04 % au 1er juillet 2026.

85 logements rachetés à Cannes Beach (studio-T2). Réhabilitation énergétique et architecturale des résidences Perrier, Riou, Eucalyptus à Cannes sur 3 ans 2025-2028.

Foyer des Ormes à Mougins : réhabilitation lourde et restructuration de 40 logements.

Base de loisirs de la Roquette-sur-Siagne : réhabilitation de 4 logements.

Plan stratégique du patrimoine des foyers 2024-2033 : extension de mission.

Vente de logements OPH : aucune vente pour l'année 2025.

Contrat d'objectifs et de partenariats 2026-2029 conclu entre la ville de Cannes, l'OPH et la Socaconam relative au quartier Prado République.

**Observations diverses :** malgré de fortes contraintes, la volonté de la gouvernance a toujours été de maintenir la qualité de vie des locataires et continuer la réhabilitation du patrimoine.

### COMMISSION SPÉCIALISÉE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES DÉPARTEMENTALES (CCAPEX)

Représentants aux différentes CCAPEX :

- CASA : Intervenante PCB
  - Métropole de Nice : Déléguée aux Prestations Familiales - MJAGBF
  - Grasse : Coordinatrice des services Budgétaires
  - CARF : Chef de Service Pôle Enfance-Famille-Soutien à la Parentalité ou Chef de service MJPM : mesure de protection adultes
- Participation à plusieurs réunions CARF  
Participation à plusieurs réunions Grasse  
Participation à 2 réunions CASA  
Participation à 2 réunions Métropole

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Représentant : Monsieur Gérard GAUBERTI  
Monsieur GAUBERTI a participé à 2 réunions en 2025

## HABITAT - CADRE DE VIE

### LOGEMENT - HABITAT

#### A.D.I.L. (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE INFORMATION LOGEMENT)

Représentant : Monsieur VAUDEY

Monsieur VAUDEY n'a pas assisté aux réunions de 2025

#### OFFICE PUBLIC D'HLM

##### A - Côte d'Azur Habitat

Représentant : Monsieur Gérald VAUDEY.

Monsieur VAUDEY a participé à 27 réunions en 2025 : 4 Conseils d'Administration, 16 commissions des marchés, 4 commissions des finances dont il assure la Présidence et 3 commissions du Fonds de dotation.

Depuis la mise en œuvre du dispositif de réduction de loyer de solidarité entre « RLS », instauré en faveur des locataires défavorisés, l'Office construit son exercice 2025 en intégrant la disparition de ses recettes locatives, soit un impact de 6 millions €, soit 6 % de l'ensemble des loyers.

En vertu des améliorations envisagées (qualité de service, actions de proximité), l'Office a donc revalorisé les loyers de 3,26 % en 2025, conformément à la loi.



## PROTECTION SOCIALE

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

#### Titulaires :

- Madame Maria-Teresa FISSON
- Monsieur Philippe MARTINI
- Monsieur Michel MARRA
- Monsieur Stéphane PENNEC

#### Suppléants :

- Monsieur Joanes BOCQUET
- Madame Nadia LESCURE
- Madame Marion MONTARELLO
- Madame M'Bamakan SISSOKO

#### Nombre de réunions tenues sur l'année 2025

- 5 conseils d'administration, dont 1 exceptionnel
- 1 commission des marchés
- 5 commissions des pénalités
- 4 commissions d'action sociale
- 31 commissions des aides financières individuelles
- 11 commissions de recours amiable
- 2 commissions de la communication

#### Monsieur Philippe MARTINI a participé à :

- 5 Conseils d'Administration
- 2 Commissions Communication
- 4 réunions de concertation

#### Sujets abordés

##### Conseil Administration :

- 26.03.2025 : vote de la vente des anciens locaux de l'accueil d'Antibes
- 14.05.2025 : validation du nouveau siège de la Caf06
- 25.06.2025 : rapport activité 2024, réforme du choix Mode de Garde
- 15.10.2025 : dissolution FICAF ; Vote protocole pour améliorer le recouvrement des sommes dues à la Caf06
- 17.12.2025 : sortie d'actifs, bilan mandature

##### Commission Communication :

- 20.05.2025 : campagnes nationales + actions communication externe et revue de presse
- 02.12.2025 : campagnes nationales (80 ans Sécurité Sociale) + actions communication externe et revue de presse

#### Positions et propositions défendues par le représentant au cours de cette période :

Votes des budgets initiaux 2026 et rectificatifs 2025 d'Action Sociale et Budget Commun de Gestion

#### Positions et propositions émises par le représentant et retenues par l'instance :

Demande d'au moins une place PMR devant les nouveaux locaux d'accueil d'Antibes.

#### Observations diverses :

Le fait d'être Président de la Commission Communication permet à Monsieur MARTINI d'être convié aux réunions de concertation entre le Directeur de la Caf, la Présidente du CA et les Présidents des commissions. Ces réunions permettent de valider les points abordés lors du Conseil d'Administration qui suit environ 15 jours après.

#### Monsieur Michel MARRA a participé à 16 réunions :

- 3 Conseils d'Administration
- 10 Commissions Recours Amiables
- 1 Commission des Aides Financières Individuelles
- 1 séminaire
- 1 inauguration (La Semeuse)

#### Sujets abordés

##### Commission Recours Amiables :

- Examen des dossiers présentés pour accord ou changement des remises proposées, avec augmentation du nombre des dossiers relatifs à la prime d'activité.
- Remise totale aux familles d'apprentis.
- Durcissement des décisions pour les familles ayant oublié volontairement des changements de situations.
- Demande d'éclaircissements à l'Instance sur la multiplication des erreurs des services.
- Application de mêmes décisions en occultant le quotient familial dans une même catégorie de dette.

##### Conseil d'administration :

- Approbation des budgets rectificatifs 2022 et discussion sur la fraude et les moyens de la contrôler.
- Proposition d'informer l'administration fiscale de l'Allocation Soutien Familial versée en cas de défaillance de versements de pensions alimentaires.
- Avis apporté aux propositions de restructuration territoriale des services.

Inauguration de La semeuse après travaux.

#### Positions et propositions défendues par le représentant et retenues par l'instance

- Comme en 2024, au niveau de la CRA, vérification de la remontée des informations vers les techniciens en cas d'erreurs répétées dans les dossiers, entraînant des surcoûts importants.
- Demande d'évolution des interactions entre les administrations françaises afin d'éviter des indus qui perdurent.
- Simplification et harmonisation du déclaratif qui créé actuellement des indus et qui se multiplie en matière de prime d'activité.
- Mise en place de la fiscalité sur les ASF remplaçant les pensions alimentaires non versées.

#### Positions et propositions émises par le représentant et retenues par l'instance

Confirmation par l'Instance des remontées vers les agents. Souhait commun de simplification qui devrait évoluer, surtout dans le déclaratif des revenus de la prime d'activité.

#### Monsieur Stéphane PENNEC a participé à 9 réunions :

- 4 Conseils d'Administration
- 5 Commissions des pénalités

##### Conseil d'Administration

Présentation des actions sociales, du fonctionnement de l'institution, des orientations de la CNAF, des comptes de la CAF des Alpes-Maritimes.

##### Commission des pénalités

Présentation des situations pour fraude, soit aux prestations sociales femmes isolées, enfant non scolarisé sur le territoire, séjour prolongé et non déclaré hors de France, ressources non déclarées.

#### Positions et propositions défendues par le représentant et retenues par l'instance

Questionnement sur les actions mises en place et sur les choix stratégiques (déménagements, nouvelles actions, choix budgétaires).

#### Monsieur Joanes BOCQUET n'a participé à aucune réunion en 2025

### CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE ET FÉDÉRATION MSA « PROVENCE AZUR »

Représentant : Monsieur Philippe MARTIN

En 2025, Monsieur MARTIN a participé à 11 réunions :

- 4 Conseils d'Administration
- 2 webinaires de formation
- 2 Bureaux
- 1 Assemblée Générale
- 1 Université d'été des délégués cantonaux
- 1 séminaire de formation des nouveaux administrateurs

Points abordés :

- Cette période a été essentiellement consacrée à la prise de connaissance du fonctionnement de la MSA et de ses instances



## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Représentants : Monsieur Michel MARRA (titulaire) et Madame M'Bamakan SISSOKO (suppléante)

- Monsieur Michel MARRA a participé à 37 réunions :
- 4 Conseils d'Administration
- 2 Commissions d'Action Sanitaire et Sociale
- 30 Commissions des aides financières
- 1 Commission Immobilière

### Sujets abordés

Montant du reste à vivre ; Evolution des barèmes financés de soins en CAFI ; Ouverture de financement de soins nouveaux non encore financés ; Financement des associations et éligibilité au financement CPAM ; Contrôle des prestataires ; Recherche de nouvelles pistes de financement de soins non encore éligibles, nécessaires, mais souvent non réalisées par manque de moyens de l'assuré ; Contrôle du résultat des bilans de compétence financés depuis quelques années ; Recherche d'une nouvelle implantation pour les centres de CPAM fermés ou à fermer dans les futur.

### Positions et propositions défendues par le représentant et retenues par l'instance

Demandes afin de faire évoluer les barèmes de «reste à vivre» pour qu'un nombre de plus en plus important de personnes puissent bénéficier d'aides financières, avec corrélativement examen des dossiers dépassant les limites, mais faiblement, afin de déroger au barème ; Appui aux financements des dépassements d'honoraires et de soins non encore connus apparaissant pour la première fois,

mais véritablement nécessaires pour les patients ; Prises de positions pour le financement des associations en favorisant les initiatives locales novatrices plutôt que les financements de mastodontes nationaux déjà financés par ailleurs ; Demandes de contrôles renforcés des prestataires faisant apparaître des « abus de facturation, dentistes et anesthésistes».

Proposition du financement de 4 implants et couronnes au lieu de 2 précédemment, ainsi que le relèvement du barème de prise en charge des semelles orthopédiques ; Proposition de revoir des dossiers une deuxième fois afin de compléter d'une aide au paiement des cotisations de mutuelle ceux pour lesquels nous avons aidé financièrement.

### Positions et propositions émises par le représentant et retenues par l'instance

Evolution du barème de « Reste à vivre » pour suivre l'évolution des prix en France ; Associations locales privilégiées dans les financements ; Financement en CAFI de nouveaux soins coûteux pour les enfants atteints d'handicap lourds afin qu'ils apprennent à marcher avec des exosquelettes et obtention de souplesse dans les dossiers théoriquement non finançables, en prenant en compte les revenus de l'assuré uniquement et non ceux des parents par exemple ; Proposition et acceptation du financement de 4 implants et couronnes au lieu de 2 précédemment, ainsi que le relèvement du barème de prise en charge des semelles orthopédiques ; Propositions et acceptation de revoir des dossiers afin de compléter d'une aide au paiement des cotisations de mutuelle ceux pour lesquels nous avons aidé financièrement.

# LES CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pas moins de 54 communes sont concernées. De nombreux représentants familiaux en CCAS nous ont communiqué leur rapport annuel.



## CCAS de TOURRETTE-LEVENS

Isabelle AILHAUD, à Tourrette-Levens, a assisté à 1 réunion en 2025.

### A/ Sujets abordés

- Budget
- Bons alimentaires
- Activités et manifestations
- Canicule...

## CCAS de CONTES

Maria BOCQUET, à Contes, a assisté à 2 réunions en 2025.

### A/ Sujets abordés

- Comptes financiers 2025 et orientations budgétaires 2025
- Synthèse du rapport social unique (2024) concernant le personnel
- Budget modificatif
- Préparation du voyage du 3ème âge en mai 2025

### B/ Positions défendues et retenues

- Les activités du troisième âge, les sorties, les actions intergénérationnelles
- Le soutien aux personnes et aux familles en difficulté

## CCAS de VILLEFRANCHE-SUR-MER

Maria BOCQUET, à Villefranche-sur-mer, a assisté à 3 réunions en 2025 et 11 Commissions permanentes (épicerie sociale)

### A/ Sujets abordés en Conseil

L'activité du CCAS est très importante : crèche, garderie, portage de repas, aide à domicile des personnes âgées, partenariat avec le service des soins infirmiers à domicile... Sans oublier les activités ludiques proposées : sorties, gymnastique, cinéma, etc. Ces activités nécessitent une gestion du budget importante et du personnel qualifié.

L'épicerie sociale (Villefranche et Beaulieu) est un point important dans le CCAS. Le nombre de bénéficiaires est en augmentation. Ils s'engagent à suivre un projet de rétablissement professionnel et financier établi en accord avec l'assistante sociale.

- Présentation régulière des dossiers de l'épicerie sociale et bilan des bénéficiaires (en présentiel ou par e-mail). La plupart des dossiers viennent de personnes seules, âgées ou jeunes, à la recherche d'un emploi ou en reconversion. Parfois les loyers grèvent leurs budgets malgré l'aide au logement.
- Demandes ponctuelles d'aides financières. Familles en difficulté pour payer la cantine et/ou les activités extrascolaires des enfants. Dettes de logement, de chauffage, etc. Après étude du dossier, ces demandes sont approuvées totalement ou partiellement.
- L'épicerie sociale propose aussi des activités conviviales concernant l'alimentation, le soin personnel, gouters, sorties, etc.

### B/ Positions défendues et retenues

- Les propositions présentées par la Présidente et la Directrice paraissent tout à fait adéquates, innovantes et adaptées aux nécessités des habitants de cette ville.
- Les propositions présentées nous semblent adaptées et correspondre aux besoins des familles et personnes vulnérables.

## CCAS de SAINT-VALLIER DE THIEY

Anne Lise CHALAMON, à Saint Vallier de Thiey a assisté à 10 réunions en 2025, 10 interventions à l'épicerie sociale et 5 interventions à la friperie le Petit Colibri

### A/ Sujets abordés

- Appel à l'aide d'urgence.
- Préparation du repas de Noël des anciens.
- Organisation d'une cantine le jeudi midi pour les personnes âgées.
- Épicerie sociale avec appel à la sortie des supermarchés, voyage à la banque alimentaire, distribution et organisation d'ateliers de cuisine ou cueillette.
- Friperie dépendant du CCAS - permanence.
- Jardins familiaux : attribution et gestion.

### B/ Positions défendues et retenues

Madame CHALAMON est présente à toutes les réunions et les discussions, elle est la plus ancienne au CCAS et a pu recruter des bénévoles pour l'épicerie sociale et elle vient aider dès que le besoin se fait sentir.

### C/ Positions et propositions émises par le représentant

- Proposition de recruter d'autres bénévoles afin de pouvoir ouvrir la friperie le samedi.
- Projet de déménager la friperie dans un plus grand local.
- Établir des liens avec d'autres associations afin d'éviter le gâchis (denrées alimentaires, vêtements).

Le CCAS de Saint-Vallier de Thiey se diversifie de plus en plus et la mairie est très impliquée dans le social.

## CCAS de SAINT-PAUL de VENCE

Guy COISMAN, à Saint-Paul de Vence, a assisté à 3 réunions en 2025.

### A/Sujets abordés

L'année a été ponctuée par un changement de direction, néanmoins les services ont assuré le fonctionnement du CCAS.

- Analyse du budget et du compte financier
- Gestion des aides ménagères
- Organisation du repas de l'amitié
- Distribution de cadeaux de Noël

## CCAS de LA COLLE-SUR-LOUP

Guy COISMAN à La Colle-sur-Loup, a assisté à 5 réunions en 2025.

### A/Sujets abordés

- Examen du compte financier et budgétaire 2025
- Gestion des aides ménagères
- Mise en place de de l'épicerie solidaire
- Organisation du repas des anciens et du loto
- Mise en place des activités à destination des séniors : club informatique, gymnastique douce, club mémoire, sorties...

## CCAS d'ANTIBES

Evelyne CAIRE-FREYTHYER, à Antibes, a assisté à 5 Conseils d'Administration, 16 séances Action et aides sociales et 2 réunions de la Commission d'attribution des places en résidence autonomie.

### A/Sujets abordés

- Action et aides sociales --> les aides facultatives comprennent :
  - Les demandes d'aides financières.

- Les demandes d'allocation colis.
- Les demandes d'aides à la restauration scolaire.
- Les demandes de domiciliations.
- Les demandes de secours d'urgence.
- Les ristournes Energie.

- **Aide légale :** les demandes concernent les dossiers familiaux et les obligations alimentaires et demandes de prise en charge, essentiellement pour de l'hébergement de personnes âgées, handicapées, de l'aide à domicile et portage de repas.
- En 2025, 1 802 dossiers d'aides facultatives ont été examinés, dont 1 376 ont reçu un avis favorable pour une aide facultative et 84 un avis défavorable ; 172 dossiers d'aide légale ont été examinés.

### CCAS de MENTON

- Laure DALMASSO-SALERNI à Menton, a assisté à 2 réunions en 2025 (Conseil d'Administration) et 12 commissions permanentes

#### A/ Sujets abordés

- Délibérations diverses
- Vote de budgets
- Renouvellement de conventions...
- Aides sociales ; attribution en crèches...
- Les points abordés en commissions permanentes sont confidentiels en ce qui concerne les attributions d'aide sociale et les places en crèche.

### CCAS de CAGNES-SUR-MER

- Myriam HORNEZ, à Cagnes-sur-mer, a assisté à 5 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Conventions diverses
  - Budgets divers
  - Débat d'orientations budgétaires 2025
  - Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées
  - Autorisation de travaux de réhabilitation d'appartements et demande de subventions
  - Convention entre le CHU et le Centre d'Hébergement d'Urgence
  - Convention UNISAD
  - Convention avec la Protection Civile des Alpes Maritimes
  - Créations ou transformations de postes
- Action sociale surtout orientée vers la population âgée

### CCAS de SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

- Didier MASSON, à Saint-Cezaire-sur-Siagne, a participé à 10 réunions en 2025.

### CCAS de VALBONNE

- Philippe MARTINI à Valbonne, a assisté à 5 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Rapport orientation budgétaire 2025, règlement des attributions des aides facultatives sociales, examen des dossiers d'aides facultatives.
- Approbation du budget primitif 2025, examen des dossiers d'aides facultatives.
- Convention COV pour la Gym des séniors, tarif solidaire d'accès à la nouvelle piscine municipale pour les familles aux revenus mo-

destes, examen des dossiers d'aides facultatives.

- Convention de partenariat avec la Banque Alimentaire, examen des dossiers d'aides facultatives.
- Budget de l'Aide-Ménagère à Domicile, renouvellement de la convention de partenariat de l'épicerie solidaire, décision modificative du budget 2025, examen des dossiers d'aides facultatives.

#### B/ Positions défendues

Défendre les familles lors des examens des dossiers d'aides facultatives.

#### C/ Positions et propositions émises par le représentant et retenues par l'instance :

Proposition d'un tarif réduit applicable pour les personnes atteintes d'une invalidité pour la nouvelle piscine municipale.

#### D/Observations diverses

Rappel des aides de la Caf pour certains dossiers d'aides facultatives.

### CCAS de CANNES

- Gisèle RENDA, à Cannes, a assisté à 8 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Rapport d'orientation budgétaire 2025
- Orientations budgétaires 2025 et les priorités du CCAS.
- Répondre aux besoins des usagers en développant des services adaptés malgré un contexte inflationniste.
- Ouverture de la résidence autonomie Saint-Louis.
- Amélioration de la résidence autonomie du Riou.
- Les services rendus aux usagers évolueront vers toujours plus de qualité.
- Conventions de partenariat entre Électricité de France et le CCAS afin de faciliter la prise en charge des usagers en difficulté, EDF met à disposition un accès téléphonique prioritaire grâce au pôle solidarité EDF. Cette convention pourrait être reconduite jusqu'au 31 décembre 2027.
- Renouvellement des conventions de partenariat avec la société Instant Partage : cette activité vise à proposer aux séniors de plus de 60 ans des actions de prévention dans l'optique d'améliorer leur santé mentale, physique, sociale, l'isolement social et d'améliorer ou de maintenir leur autonomie. Cela est mis en place dans les résidences autonomie du CCAS de Cannes.
- Protocole d'accord financier entre le CCAS et Bouygues bâtiment Sud-Est : dans le cadre des travaux de construction de la résidence autonomie Saint-Louis, suite à la défection d'une entreprise majeure du projet. Cela a retardé l'ouverture de la résidence de deux mois.
- Approbation des comptes de gestion 2024 et des comptes administratifs 2024. Affectation des résultats 2024, budget principal et annexes.
- Budget primitif 2025.
- Subvention de fonctionnement 2025 versée aux associations (7 associations ont reçu cette subvention).
- Tarification 2025 du forfait journalier de l'hébergement des logements de la résidence autonomie Saint-Louis. Ce nouvel établissement totalement habilité à l'aide sociale est composé de 97 logements. Le transfert des 70 personnes âgées des résidences

autonomie du Soleil Couchant et des Alizés est programmé du 22 au 28 avril 2025 pour une résidence autonomie moderne à des tarifs modérés.

- Convention annuelle 2025 d'objectifs de fonctionnement de financement et d'évaluation du service hébergement relogement.
- Demande de subvention relative à l'accompagnement des bénéficiaires au revenu de solidarité active entre (RSA).
- Autorisation donnée en résidence autonomie pour l'accueil temporaire exceptionnel de sinistrés à reloger en urgence. L'accueil temporaire des sinistrés au sein des résidences autonomie répond à plusieurs objectifs essentiels : assurer une mise à l'abri rapide et digne des personnes touchées par le sinistre, garantir la sécurité et la stabilité psychologique et matérielle des sinistrés le temps de la recherche d'un logement durable. Affirmer la solidarité communale et la capacité de réponse du service public local face à une crise. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la mission du CCAS d'agir en faveur des publics fragiles et dans la continuité des valeurs de solidarité portées par la ville de Cannes, sans remettre en cause la vocation principale de la résidence autonomie. Cet accueil se fera dans la limite des logements disponibles avec une tarification qui sera adaptée selon la situation.
- Actualisation du règlement intérieur des douches municipales : le CCAS de Cannes assure la gestion des douches municipales, ce site vient de faire l'objet d'une rénovation complète afin d'accueillir au mieux les usagers et de proposer une prestation complémentaire destinée aux personnes isolées ou en difficultés. Le tarif est de 1 € pour une douche, une serviette, du savon et du shampooing,
- Organisation du repas des anciens 2025 : cette année le repas est prévu le 11 décembre 2025 à l'attention des personnes âgées cannoises les plus démunies et s'inscrit dans le cadre de manifes-

tations d'intérêt général de la politique sociale menée par la ville de Cannes.

- Le plan de formation 2025-2027 s'appuie sur 4 principes directeurs, repris de la politique de formation de la ville adaptée aux métiers et aux missions du CCAS.
- Bilan du plan de formation 2022-2024 : 177 agents formés, soit plus de 96 % des effectifs, le nombre d'agents formés ayant presque triplé. Des actions réalisées sur mesure : déploiement de formations adaptées aux besoins spécifiques des métiers du CCAS. Thématique principale : formation métier, parcours d'évolution professionnelle, secourisme, sécurité, prévention, management.
- Convention de partenariat avec le magasin Intermarché de Cannes : cette convention a pour objet de recevoir des denrées alimentaires.
- Orientations 2026 : le CCAS doit poursuivre ses actions, optimiser l'accès aux droits, à l'information des usagers, lutter contre la précarité financière et alimentaire, favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques, à la prévention santé, informer, soutenir, accompagner les publics dans leur démarche d'insertion, travailler sur l'isolement en particulier des personnes âgées, permettre un maintien à domicile dans de bonnes conditions des séniors.

**Observations diverses :** le CCAS de Cannes développera en 2026 encore de nombreux projets partagés pour répondre toujours mieux aux besoins de Cannes. Le CCAS de Cannes est toujours à l'écoute des familles nombreuses et leur apporte un grand soutien en les aidant par les aides EDF, cantine, colonie, et par leur présence à l'Assemblée Générale de l'Association des Familles Nombreuses de Cannes.



### CCAS de PEGOMAS

- Gisèle RENDA, à Pégomas, a assisté à 7 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Création de poste par voie de mutation dans les effectifs du CCAS afin de compléter l'équipe suite à un départ à la retraite.
- Débat d'orientation budgétaire 2025.
- Vote du compte financier unique, affectation du résultat de fonctionnement exercice 2024, vote du budget du CCAS 2025.
- Création d'un poste accroissement saisonnier ou temporaire.
- Création d'un emploi permanent d'assistant socio-éducatif pour la réorganisation du service afin de faire suite à différentes absences de longue durée et un départ à la retraite et faire face également à un accroissement d'activité.
- Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de suggestion, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
- Décision modificative du budget : règlement de la facture du repas des anciens par une association mécène
- Présentation et choix du colis de Noël 2025 destiné aux seniors de plus de 65 ans, non imposables, résidant sur la commune de Pégomas. 145 colis pour personnes seules ont été commandés et 95 pour couples. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- Instauration de la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents du CCAS pour le risque santé. Le montant mensuel de la participation est fixé à 15 € par agent.
- Communication du rapport social unique : ce rapport permet notamment de réaliser un état des lieux des données, des ressources humaines de la commune (bilan des recrutements, avancements, formations, temps de travail), de construire une stratégie et d'animer le dialogue social.

**Positions défendues et retenues :** les membres du conseil d'administration sont toujours très présents dans les différentes manifestations (conférence, atelier, Noël) et toutes les décisions du conseil d'administration sont votées à l'unanimité après discussion. Le bilan du mandat est très positif, 100 % des actions promises ont été engagés et déjà réalisés. La politique sociale a été très dynamisée, le CCAS se restructure en recrutant de nouveaux agents. Il continue à garantir l'accès aux droits pour tous et a contribué à la société du « bien vieillir ».

## SANTÉ

### REPRÉSENTANTS DES USAGERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU DÉPARTEMENT

#### Clinique Saint-Georges - Nice

Maria BOCQUET a participé en 2025 à :

- 4 réunions RU
- 4 commissions CLUD
- 2 commissions restauration
- 1 comité de liaison en alimentation et nutrition
- 2 médiations patient
- 5 formations du personnel

#### Points abordés :

Résultats des enquêtes de satisfaction ; Taux de retour différent selon la médecine ou la chirurgie ; Événements indésirables ; Médiation demandée par un patient à la suite de dysfonctionnements ; Nouvelle

### CCAS de VENCE

- Catherine RONTANI à Vence, a assisté à 4 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Rapport orientation budgétaire
- Aides sociales facultatives et alimentaires
- Observations diverses :** Pouvoir participer aux réunions avec les associations caritatives.
  - Demandes de réunions avec différents partenaires médicosociaux au sein du CLSM afin de porter la voix des familles.

### CCAS de CHATEAUNEUF DE GRASSE

- Nadège SAPSIN-JOUBERT à Châteauneuf de Grasse, a assisté à 5 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Evénements organisés par le CCAS
- Budget
- Secours
- Projets...
- Observations diverses :** soutien aux proposition effectuées et les actions vont dans le bon sens.

### CCAS de Gilette

- Madame URBANO Sophie a assisté à 1 réunion

### CCAS de NICE

- Gérald VAUDEY à Nice, a assisté à 6 réunions en 2025.

#### A/ Sujets abordés

- Protocole d'intervention encadrant le rôle du CCAS dans la mise à l'abri des sinistrés.
- Paiement de commandes entre la ville de Nice, la métropole et le CCAS : bon de commande portant sur la fourniture d'alarme vidéo et visiophone.
- Recrutement d'un juriste pour les affaires juridiques d'assurance de la direction administrative financière et juridique Aides sociales facultatives et alimentaires
- Protection sociale : avenant à la convention avec « Territoria mutuelle »

composition de la CDU ; Retour des enquêtes satisfaction pour la qualité du personnel ; Plusieurs plaintes et réponses de la direction ; Événements indésirable ; Médiation demandée par une patiente suite à une erreur médicale. 3 formations sur le rôle et la place des représentants des usagers.

#### Positions et propositions défendues par le représentant au cours de cette période :

Nous demandons des explications sur les plaintes et problèmes survenus pendant la période qui nous est présentée et surtout l'attention portée à la plainte du patient.

#### Positions et propositions émises par le représentant et retenues par l'instance :

La direction nous informe de la suite donnée à chaque plainte de patients après avoir interrogé le praticien ou le personnel et nous communiqués l'information des explications et les excuses données au patient. Nous apprécions les efforts fournis par la direction et le personnel pour améliorer la qualité des soins.

#### Observations diverses

La clinique nous permet de participer à la formation périodique des personnels paramédicaux. Nous présentons le rôle des représentants des usagers, les droits collectifs et individuels des patients (usagers), les directives anticipées, la personne de confiance, etc.

### Clinique INICEA « Les Hellenides » - Sclos de Contes

Maria BOCQUET a participé en 2025 à :

- 4 réunions RU
- 1 rencontre café/convivial patients lors d'une CDU
- 1 entretien avec les inspecteurs pour la certification de l'établissement
- 1 restitution de la certification

#### Points abordés au sein de cette instance

CDU : Suivi du plan d'amélioration continue (télésanté, accès au DMP, café convivialité) ; Taux de retour des enquêtes de satisfaction en augmentation mais toujours faible ; Bilan des EI et EIG (éléments indésirables /graves) ; Bilan des indicateurs, KPI, e-satis ; Demande de dossiers ; Réclamations et éloges ; Situations rencontrées dans l'établissement ; Suivi du plan d'action trimestriel, indicateurs enquêtes de satisfaction. Semaine de la bienveillance. Bilan des maltraitements externes (5 en 2024) ; Indicateurs juillet-août : 64 réponses sur 375 courriels sur 2025 ; Café convivial avec enquête sur le tabac et l'alcool ; Entretien préalable à la certification avec les inspecteurs puis restitution de la visite de l'établissement ; Plans d'actions ; Bilan des satisfactions, plaintes, événements indésirables, remerciements, etc ; Suggestions des patients : chambres, repas, parking ; Incivilités /Cas Covid / Coordination avec les établissements d'origine des patients ou ceux qui accueillent les patients pour des actes ponctuels (dialyse).

#### Positions et propositions défendues par le représentant au cours de cette période :

Nous sommes attentifs aux résultats des enquêtes de sortie des patients. L'établissement fait tout son possible pour en récupérer le maximum, mais c'est un problème récurrent dans tous les centres hospitaliers. Nous tenons compte des appréciations formulées par les inspecteurs venus pour la certification et les résultats obtenus par l'établissement. Ils demandent d'améliorer la recherche de l'expression du patient. Ils insistent sur l'implication du patient dans ses soins et des représentants des usagers dans la satisfaction du patient.

### Centre Hospitalier - Antibes

Maria-Teresa FISSON a participé à de nombreuses réunions en 2025 - Présidente de la CDU

### Hospitalisation A Domicile (HAD) - Nice

Dominique LELAURAIN a participé à de nombreuses réunions 2025 (Comité de Retour d'Expérience ; Comité éthique ; CDU)

### Hospitalisation A Domicile (HAD) UNISAD - St-Laurent du Var

Dominique LELAURAIN a participé à de nombreuses réunions 2025 (Comité de Retour d'Expérience ; Comité éthique ; CDU)

### Clinique Saint-Jean - Cagnes-sur-mer

Sophie URBANO a participé à :

- 4 réunions RU
- 1 réunion Certification
- 1 groupe éthique

### Clinique Santa-Maria - Nice

Sophie URBANO a participé à :

- 2 réunions RU

### Hôpital Lentral - Nice

Sophie URBANO a participé à :

- 5 réunions RU
- 1 réunion comité de pilotage
- 1 réunion sécurité

### PERSONNALITÉ QUALIFIÉE AU SEIN DES CONSEILS DE SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU DÉPARTEMENT

#### Centre Hospitalier « Saint-Lazare » - Tende

Gérald VAUDEY est membre du Conseil de Surveillance.

Pas de réunion en 2025.

#### Centre Hospitalier - Puget-Théniers

Gérald VAUDEY est membre du Conseil de Surveillance (3 réunions) et de la Commission des usagers et de la vie sociale (3 réunions)

#### Projet d'établissement de l'hôpital 2025 - 2029

Cet établissement s'inscrit dans la continuité d'un hôpital de proximité. Ce document a été rédigé sous forme de volets, intégrant les objectifs et les actions qui seront portés tout au long des 5 prochaines années :

- projet médico soignant
- projet qualité
- projet social
- projet animation et vie sociale
- projet système d'information
- projet développement durable

#### Centre Hospitalier « Saint-Eloi » - Sospel

Gérald VAUDEY est membre Conseil de surveillance et Président de la commission des usagers.

Il a participé à 3 Conseils de surveillance et 3 commissions de la vie sociale. L'année 2025 a été fortement impactée par un changement de direction et par voie de conséquence une nouvelle organisation des services et un recrutement d'une nouvelle direction, sous le contrôle de la Direction générale de l'hôpital de Menton.

#### Les points les plus importants abordés en 2025 sont les suivants :

- version définitive du projet d'établissement 2025 - 2029
- ressources humaines
- mise en place de la journée d'accueil des nouveaux arrivants
- actions de développement durable

### ≡ EHPAD « La Fontouna » Etablissement public autonome - Bendejun

Gérald VAUDEY, Administrateur et membre du Conseil de la vie sociale a assisté à 3 Conseils de surveillance.

La conjoncture de crise et la situation financière sont particulièrement difficiles pour l'EHPAD la Fontouna, comme pour les autres établissements.

Le projet d'établissement 2023-2028 a été réalisé. Il a élaboré et instauré un véritable parcours de santé pour nos aînés avec une ambition à la hauteur de ce que la population âgée est en droit d'attendre pour lui offrir de multiples activités et prestations, que ce soit pour le maintien à domicile ou dans l'EHPAD.

Les prévisions budgétaires entérinent la dernière évaluation du GIR moyen pondéré (272) et du Pathos à 260 (PMP).

Les valeurs expriment des moyens complémentaires qui seront dévolus au recrutement de personnel soignant supplémentaire.

Les projections budgétaires dans le contexte actuel ne tiennent pas compte du rachat du bâtiment appartenant à la commune de Bendejun.

### ≡ Conseil Territorial de santé des Alpes-Maritimes

Maria-Teresa FISSON a été nommée le 29 mai 2017 en tant que représentant des usagers (suppléante) au sein du Conseil Territorial

de santé des Alpes-Maritimes.

Elle n'a pas été convoquée en 2025.

### ≡ Commission de sélection et d'appels à projets sociaux ou médico-sociaux (ARS-Département)

Représentant : Dominique LAPORTE (titulaire)

Dominique LAPORTE a participé à 1 réunion sur la création de 66 places d'accueil en logement diffus pour des mineures âgées de 15 à 18 ans, seules, enceintes et/ou avec enfant de moins de 3 ans révolus, prises en charge par l'aide sociale à l'enfance.

### ≡ Comité local d'usagers et de l'amélioration continue

(qualité de l'accueil et des prestations en Préfecture et Sous-Préfecture)

• Représentant : Maria BOCQUET

En 2025 elle n'a participé à aucune réunion

## REPRESENTATIONS DIVERSES

### ≡ Conseil de Développement de la Métropole Nice Côte d'Azur

Représentant : Gérald VAUDEY.

Il n'y a pas eu de réunion en 2025.

### ≡ Conseil de Développement de La Communauté NICE Côte d'Azur

Représentant : Gérald VAUDEY.

Depuis 2010, le fonctionnement du Conseil de Développement est en « sommeil ».

### ≡ Conseil Communal Consultatif (3C) de la ville de Nice

Représentant : Dominique LAPORTE, Président de l'Udaf 06

## AUTRES REPRESENTATIONS

Outre la participation régulière aux instances citées précédemment, l'Udaf entretient de nombreuses relations avec les personnalités et les organismes départementaux :

- Préfecture,
- DDETS
- Département

## RELATIONS AVEC LES PERSONNALITES ET LES ORGANISMES

- Mairies
- Tribunaux
- CAF ; CPAM ; URSSAF ; MSA
- Bailleurs sociaux...

## CONVENTION D'OBJECTIFS

### 1- « DÉVELOPPER DES ATELIERS DE PAROLE ET DE SOUTIEN POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS »

- Réunions de travail inter-services Médiation familiale/ Espace rencontre
- Recueil d'expérience de l'Udaf 51
- Participation aux groupes de travail de l'Unaf
- Réservation d'une formation spécifique en intra pour une réalisation en juin 2026 avec l'Association FFER

### PÉRIODE 2022 - 2026

### 2- « ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE », À SAVOIR LE POINT CONSEIL BUDGET

- Déploiement du logiciel BUDG&CO
- Formation continue des professionnels
- Conduite d'actes-métiers de l'accompagnement budgétaire individuel
- Action collective : formation auprès des bénéficiaires de France Travail Nice Ouest

## L'UDAF 06 EN CHIFFRES EN 2025

73 mesures de gestion de crise familiale exercées

90 représentations familiales

706 mesures de protection juridique

188 médiations familiales exercées

172 auditions d'enfants

149 mesures MJAGBF exercées

63 salariés à l'Udaf  
24 administrateurs

45 associations adhérentes  
représentant  
1 919 adhérents familiaux

82 mesures MASP exercées

56 résidents Pôle Logement Social Accompagné  
dont 31 Résidence Accueil,  
14 Famille Gouvernante  
et 11 Pension de Famille

183 enfants accueillis à l'Espace Rencontre  
1 084 heures de visites réalisées

389 personnes accueillies dans le cadre du PCB

# LES SERVICES

LES MISSIONS QUI NOUS ONT ÉTÉ CONFIEES DEPUIS PRÈS DE 80 ANS PAR LE LÉGISLATEUR SONT CONFIRMÉES AU LONG COURS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025.



ASSOCIATIONS FAMILIALES, ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES CONCURENT PAR LEUR ENGAGEMENT, DANS LEUR DIVERSITÉ, LEUR PLURALITÉ, LEURS ÉCHANGES À METTRE EN EXERGUE LES BESOINS FONDAMENTAUX DES FAMILLES, POUR UNE MEILLEURE ADAPTATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE.

Aussi, les associations familiales en prise directe sur les territoires, en proximité avec les populations symbolisent par « leur connaissance approfondie des besoins et des situations des familles » une force de propositions assurée lors des mandats de représentation auprès des pouvoirs publics.

## DE LA REPRÉSENTATION À LA MISSION DES SERVICES

Les services qui ont été organisés au sein de notre Udaf concourent ainsi à répondre très concrètement à un ensemble de besoins identifiés par et pour les familles : il est patent de souligner la convergence qui existe autour du projet commun réunissant l'ensemble des parties prenantes [bénévoles de terrain, bénévoles dirigeants, salariés...].

De plus, si les services agissent à ce jour en conformité avec les missions confiées par les institutions, ceux-ci demeurent, à l'appui de la convention d'objectifs Unaf/Udaf porteurs d'ingénierie de projet sur notre territoire à visée de développement de nouvelles réponses à procurer aux problématiques familiales, et à leurs besoins essentiels.

Aussi dans chacun des Pôles développés au sein de notre Udaf, comme dans les Objectifs de Développement d'Action [convention d'objectifs Unaf/Udaf, des professionnels concourent à la prise en compte globale des besoins de la famille :

- ACCOMPAGNEMENT PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS
- ENFANCE, FAMILLE, SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE
- LE LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNÉ

## PÔLE « ACCUEIL »

Première image d'une structure, l'accueil joue un rôle essentiel. Qu'il soit téléphonique ou physique, il constitue le premier contact avec une personne, un partenaire, un client...

### 3 MISSIONS SUR LE PÔLE ACCUEIL :

**1 - L'ACCUEIL PHYSIQUE** des personnes que nous accompagnons, des familles.

*En 2025, nous avons reçu plus de 1 200 personnes ou familles dans nos locaux.*

**2 - LA GESTION DU STANDARD** : cette mission assurée par les 2 agents d'accueil a recensé sur l'année 2025 plus de 100 appels par jour (appels reçus uniquement le matin).

### 3 - LA GESTION DU COURRIER ENTRANT-SORTANT :

- La mise en place courant décembre 2022 de la Gestion Electronique des Documents (GED) ne concerne à ce jour que le service MJPM (plus de 50 000 courriers indexés en 2025), les autres services suivront prochainement.
- En 2025, 21862 courriers sortants ont été affranchis, tous services confondus.

### LE PÔLE ACCUEIL DE L'UDAF 06 SE COMPOSE DE :

- 2 assistants administratifs/agents d'accueil
- 1 agent de sécurité (prestataire)
- 1 Chef de service

1 200  
PERSONNES  
reçues à l'accueil



21 862  
COURRIERS  
envoyés



# PÔLE ACCOMPAGNEMENT PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS



## PRESENTATION DU SERVICE

**LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS ASSURE LA PROTECTION DE LA PERSONNE ET DE SES BIENS, DANS LE RESPECT DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES, DES DROITS FONDAMENTAUX ET DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE.**

Les délégués à la protection des majeurs exerçant au sein du service veillent à individualiser l'accompagnement auprès des personnes et à favoriser leur autonomie. Ils développent un travail de partenariat en articulant les expertises et les champs d'intervention des professionnels de tous les secteurs (médico-social, administratif et judiciaire).

Pour un temps plein, un délégué se voit confier une soixantaine de mesures pour lesquelles il intervient de manière duale avec la personne ou en lien avec son environnement. Le délégué peut compter sur l'appui technique d'un assistant administratif et d'un comptable, mais aussi sur les compétences d'une coordinatrice. Tous ces collaborateurs sont placés sous la responsabilité d'un chef de service.

### LE SERVICE MJPM EXERCE PLUSIEURS TYPES DE MESURE :

- **La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)** est prononcée par le Juge lorsque l'aide du Département dans le cadre de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) n'a pas permis une gestion satisfaisante des prestations sociales et que la santé ou la sécurité de la personne reste compromise. Cette mesure qui confie la gestion des prestations dans l'intérêt du majeur vise par une action éducative à rétablir l'autonomie de l'intéressé dans la gestion de ses ressources.

- **La sauvegarde de justice avec ou sans mandat spécial.** Elle a pour effet de confier l'accomplissement d'un ou plusieurs actes déterminés. Le Juge peut aussi confier une mission de protection de la personne. Elle est souvent préalable à un autre type de mesure de protection.

- **La curatelle, renforcée ou simple,** est une mesure d'assistance. Elle prône le « faire avec » et implique un accompagnement continu dans les actes importants de la vie civile (actes liés au patrimoine, gestion des ressources...). Elle peut également concerner la protection de la personne.

- **La tutelle** est une mesure qui s'adresse aux personnes dans l'incapacité d'agir par elles-mêmes. C'est une mesure de représentation qui vise à réaliser les actes pour lesquels la personne n'a plus la capacité d'agir.

- **Le tuteur ou curateur Ad'hoc** est chargé d'un mandat temporaire : son action se limite à représenter la personne pour l'accomplissement d'un acte précis. Il n'a aucun rôle à jouer dans l'administration générale des biens de l'usager.



# BILAN ET CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2025

NOMBRE DE MESURES AU 31.12.2025 : 706



Nous observons une baisse de -12.51 % par rapport à l'année 2024, en partie due à de nombreux décès constatés sur l'année et une pause dans l'attribution de nouveaux mandats justice, avec une reprise à compter du dernier trimestre 2025.

Nous remercions également la DDETS 06 d'avoir répondu favorablement à cette « période transitoire » marquant de nouveau un dialogue constructif, transparent et efficient avec notre autorité de contrôle et de tarification.

## FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a été une nouvelle fois une année charnière, en termes d'évolution de l'organisation du travail au sein du service, avec la nomination de coordinateurs MJPM, sous la responsabilité du Chef de service. Une réorganisation des tâches et des fonctions, notamment à l'accueil s'est également opérée.

Le service comptabilité tutelle a été aussi encadré par une coordinatrice (novembre 2025), sous la responsabilité du nouveau Responsable Administratif et Comptable arrivé fin septembre 2025.

Néanmoins, le service a connu une période complexe en termes de recrutements de délégués mandataires avec un secteur en forte tension, y compris sur l'attractivité du métier. Le recours à des cabinets de recrutements a été déterminant : une stabilisation des effectifs a eu lieu le dernier trimestre 2025. Une rencontre avec les Juges de Cannes et Nice a permis de présenter cette nouvelle organisation du travail et de faire le point sur les axes d'améliorations du service.

L'effort cette année a été consenti sur la mise en place d'un groupe d'Analyse des pratiques à raison de 8 séances, par un prestataire externe, avec la présence des délégués mandataires mais aussi des assistantes administratives. Cela répond fortement aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité De Santé) et aux impératifs de l'évaluation initiée en 2024.

Les formations interdisciplinaires dans le cadre du Plan de Développement des Compétences ont été axées autour du public accueilli en situation de handicaps psychiques, mais également au vu de l'agressivité, voire des comportements inadaptés, violents de plus en

plus prégnants de la part de certains majeurs protégés. Formations en 2025 : Mieux comprendre le handicap psychique ; Gérer l'agressivité des usagers ; Lâcher prise et prendre du recul.

Dans le cadre de l'évolution du logiciel métier UNI-T, les cadres, les coordinateurs et les comptables ont été formés sur des modules spécifiques : Superviseur (contrôle), Reversement (notamment pour le suivi des dossiers d'aide sociale). Deux délégués mandataires ont obtenu brillamment leur CNC cette année.

Une formation (hors PDC) sur le Plan de Continuité d'Activité MJPM a débuté en fin d'année 2025 : elle regroupe les 5 associations tutélaires du département afin d'avoir un « outil » commun (fiches actions) et reconnu par la DDETS.

Cette année a permis d'amorcer une ouverture du service vers les partenaires avec la venue notamment dans nos locaux de la CPAM : le partenariat et une dynamique d'un réseau identifié, demeurent un axe essentiel, indispensable de notre projet de service. Ce dernier a largement participé cette année encore à l'évènement de la « No Finish Line » à Nice.

## EN 2025, L'UDAF EST TOUJOURS L'OPÉRATEUR DE L'ISTF (INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX).

Durant l'année 2025, le collectif ISTF a assuré un total de 125 permanences, dont 81 permanences physiques et 44 permanences téléphoniques.

Comme chaque année, le collectif est intervenu sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes, couvrant les communes de Nice, Menton, Breil-sur-Roya, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Roquebillière, Cagnes-sur-Mer, Antibes, Cannes et Grasse.

Au total, les professionnels du collectif ont accompagné 284 personnes. La tendance observée en 2024, à savoir une stagnation du nombre de personnes reçues en permanence physique et une augmentation des sollicitations téléphoniques, se confirme cette année encore.

Deux COPIL, réunissant les associations tutélaires membres du collectif et l'Udaf, porteuse du pilotage, ont permis de poursuivre les objectifs fixés par la DDETS des Alpes-Maritimes.



# PÔLE LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNÉ



## PRÉSENTATION DU PÔLE

Le Pôle Logement Accompagné de l'Udaf 06 poursuit en 2025 son engagement en faveur d'un habitat durable, sécurisant et adapté aux personnes en situation de fragilité sociale et/ou psychique. Les dispositifs constituent une réponse intermédiaire entre le logement autonome et les structures médico-sociales. Ils permettent une stabilisation résidentielle tout en favorisant l'inclusion sociale, l'autonomie progressive et la prévention des ruptures.

### Objectifs prioritaires

- Stabilisation dans le logement
- Maintien durable et sécurisation du parcours résidentiel
- Prévention des ruptures sociales
- Soutien à l'autonomie, participation à la vie sociale
- Resocialisation et inclusion citoyenne

## STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE

L'année 2025 marque une consolidation de l'organisation du service. Après des difficultés de recrutement, les années précédentes ayant généré des discontinuités dans le cadre de vie en Résidence Accueil, une maîtresse de maison a été recrutée par le biais du prestataire Bel Age Service, dans le cadre d'une convention de partenariat formalisée.

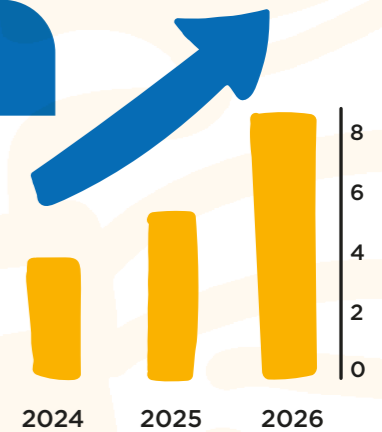
Par ailleurs, le recrutement acté d'un travailleur social Udaf pour la Pension de Famille viendra renforcer l'accompagnement éducatif et soutenir la montée en charge progressive du dispositif début 2026.

## ORGANISATION ET CAPACITÉ D'ACCUEIL

### CAPACITÉ 2025

- Résidence Accueil : 31 places (31 ouvertes)
- Pension de Famille type « Habitat Partagé » : 14 places (14 ouvertes)
- Pension de Famille, montée en charge progressive : 11 places ouvertes sur 25 autorisées

Histogramme progression  
Pension de Famille sur l'année 2025 =  
+ 6 places ouvertes



TOTAL 2025 :  
56 PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

Résidence accueil  
« Le Mas du Calme »  
26 appartements /  
26 habitants  
GRASSE

« Famille Gouvernante »  
1 appartement / 3 habitants  
VALLAURIS

Département des  
Alpes-Maritimes (06)

Valbonne

Nice

Grasse

Le Cannet

Vallauris

Cannes-la-Bocca

« Pension de Famille »  
3 appartements / 7 habitants  
Cannes-la-Bocca

« Famille Gouvernante »  
2 appartements / 4 habitants  
1 appartement / 3 habitants  
NICE

« Famille Gouvernante »  
1 appartement / 4 habitants  
VALBONNE

Résidence accl  
type  
« Famille Gouvern  
1 appartement / 5 habit  
VALBONNE

« Pension de Famille »  
2 appartements / 4 habitants  
Le Cannet

# ÉVOLUTION STRUCTURELLE 2025 = TRANSFORMATION D'AGRÉMENT

À la demande de la DDETS mi-juillet 2025, l'agrément initial en Inter-médiation Locative (IML) a été transformé en deux agréments Pension de Famille (7 places sur le territoire CASA et 7 places sur le territoire de Nice), par une double décision du COTHEC en date du 13 novembre 2025.

## Cette évolution a impliqué :

- Une réécriture complète du projet du dispositif
- Une présentation en COTECH
- Une coordination administrative et financière efficiente
- Une sécurisation des parcours des résidents déjà accueillis

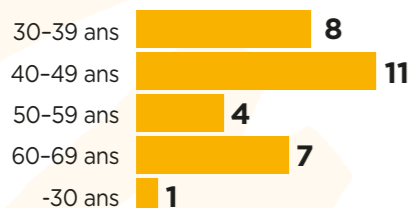
Cette évolution administrative ne constitue pas un changement d'orientation de l'ensemble du projet, déjà inscrit en effet dans une logique d'habitat pérenne et stabilisant. Elle répond à une demande de notre autorité de tarification et de contrôle, visant à adapter l'agrément au regard des missions effectivement exercées, avec un prix de journée valorisé.

Le passage en agrément « Pension de Famille » vient ainsi reconnaître et formaliser un fonctionnement déjà conforme à ce cadre d'intervention, conditionné à une expertise reconnue.

## PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES 2025

### RÉSIDENCE ACCUEIL (31 PERSONNES)

#### TRANCHES D'ÂGE :



#### RESSOURCES PRINCIPALES :

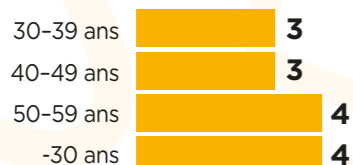
AAH : .....	28
RSA : .....	1
Retraite : .....	1
Salaire + AAH : .....	1

#### MOUVEMENTS :

- 2 sortants (1 décès / 1 accès logement autonome)
- 2 entrants

### PENSION DE FAMILLE - HABITAT PARTAGÉ (14 PERSONNES)

#### TRANCHES D'ÂGE :



#### RESSOURCES :

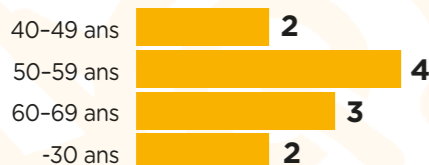
AAH : .....	13
Retraite : .....	1

#### MOUVEMENTS :

- 2 sortants (orientation FAM / hospitalisation)
- 2 entrants

### PENSION DE FAMILLE = MONTÉE EN CHARGE (11 PERSONNES)

#### TRANCHES D'ÂGE :



#### RESSOURCES :

AAH : .....	7
RSA : .....	2
Retraite : .....	1
Salaire + AAH : .....	1

#### MOUVEMENTS :

- 1 sortie vers Résidence Accueil
- 1 évolution vers un T1 au sein de la Pension de Famille (montée en autonomie)
- 6 entrées (ouverture de nouvelles places)

## TENDANCES GÉNÉRALES OBSERVÉES

### Âge moyen estimatif :

La majorité des personnes accompagnées se situe dans la tranche 40-59 ans, représentant plus de la moitié des effectifs sur l'ensemble des dispositifs.

### Répartition femmes / hommes :

Le public accompagné reste majoritairement masculin (environ 66 % d'hommes), avec néanmoins une proportion plus importante de femmes au sein de la Pension de Famille en montée en charge, traduisant une diversification progressive des profils.

### Ressources :

L'AAH constitue la ressource principale très majoritaire (plus de 85 % des résidents), confirmant la prévalence de situations de handicap psychique ou de fragilité durable. Les situations relevant du RSA ou d'une activité partielle demeurent minoritaires.

La majorité des résidents est par ailleurs sous mesure de protection juridique (curatelle ou tutelle) ou administrative (MASP). Toutefois, cela ne dispense pas d'un accompagnement administratif de proximité par les professionnels du Pôle Logement Accompagné, notamment pour la coordination avec les délégués mandataires et la sécurisation des démarches du quotidien.

## ANALYSE QUALITATIVE

### Les profils accompagnés présentent :

- Des parcours marqués par des ruptures résidentielles ou institutionnelles
- Un isolement social important
- Des troubles psychiques stabilisés mais nécessitant un cadre sécurisant
- Un besoin d'accompagnement souple, non médicalisé mais structurant

La complémentarité des dispositifs permet d'adapter le cadre d'habitat au niveau d'autonomie, avec des ajustements internes possibles évitant les ruptures de parcours.

**L'année 2025 confirme ainsi la pertinence du modèle gradué du Pôle, conciliant stabilisation, sécurisation et évolution progressive vers davantage d'autonomie lorsque cela est possible.**

## PARCOURS RÉSIDENTIELS ET DYNAMIQUE ENTRE DISPOSITIFS 2025

Les trois dispositifs du Pôle Logement Accompagné ne fonctionnent pas de manière cloisonnée mais sont complémentaires, permettant une adaptation du cadre d'habitat, au niveau de l'autonomie et des besoins évolutifs des résidents, avec en perspective une logique de parcours.

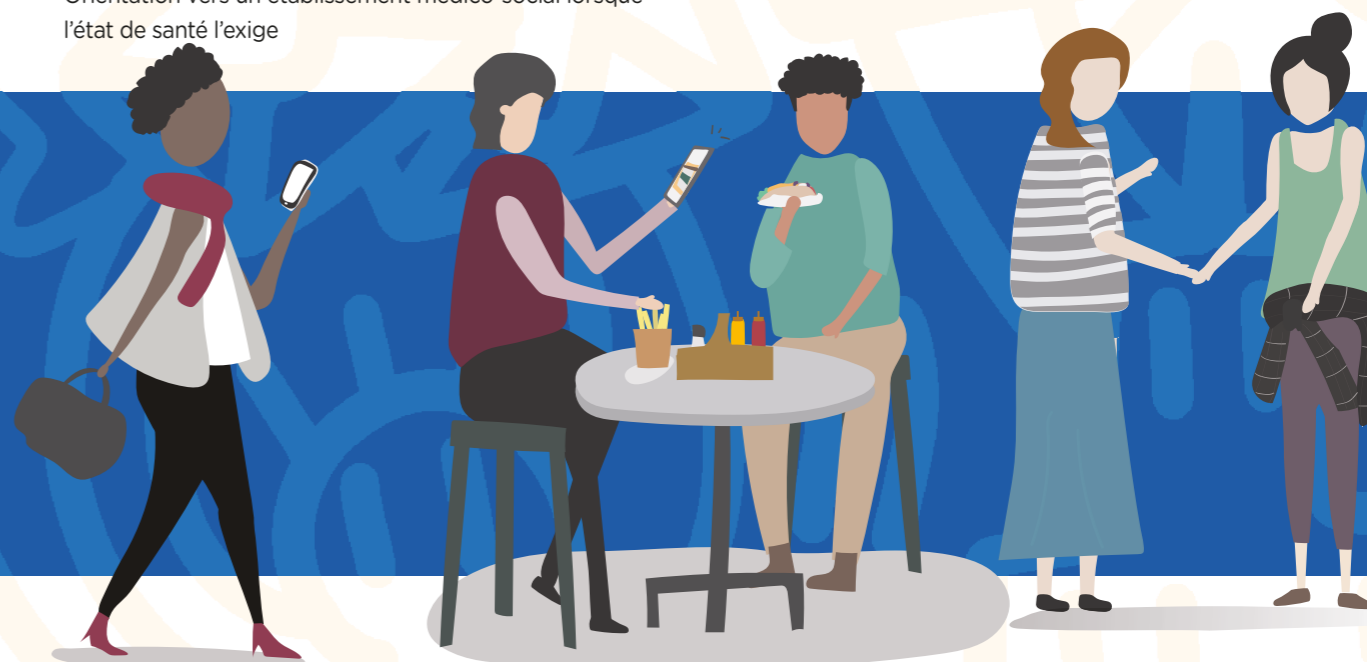
### Plusieurs trajectoires ont été observées en 2025 :

- Passage de Pension de Famille vers Résidence Accueil pour un accompagnement renforcé
- Évolution interne d'un logement collectif vers un T1 favorisant davantage d'autonomie
- Accès au logement autonome
- Orientation vers un établissement médico-social lorsque l'état de santé l'exige

### Cette souplesse permet :

- D'éviter les ruptures
- D'adapter le cadre de vie à l'évolution de la situation
- De sécuriser les transitions
- D'inscrire chaque résident dans un parcours individualisé et progressif

**LE PÔLE CONSTITUE AINSI UN VÉRITABLE PARCOURS RÉSIDENTIEL GRADUÉ, FAVORISANT L'AUTODÉTERMINATION.**



## ACTIONS COLLECTIVES ET DYNAMIQUE D'ANIMATION 2025

LES ACTIONS COLLECTIVES CONSTITUENT UN LEVIER CENTRAL DE SOCIALISATION, DE REMOBILISATION ET D'INCLUSION.

### SORTIES ET ACTIVITÉS COMMUNES INTER-DISPOSITIFS

- Sorties cinéma
- Sorties restaurant
- Sorties bar à chats
- Participation à HANDIVOILE
- Pique-niques (lac / plage)
- Barbecue
- Participation à la Journée de l'Habitat Inclusif (novembre 2025)
- Repas de Noël inter-dispositifs

#### Ces temps favorisent :

- Le lien social
- La mixité entre dispositifs
- L'ouverture vers l'extérieur
- La valorisation des capacités des résidents

### PROJETS ET DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL 2025

Le développement et la structuration du partenariat constituent un axe stratégique majeur du Pôle Logement Accompagné. L'année 2025 a été marquée par un renforcement des coopérations territoriales et institutionnelles.

#### ≡ Structuration partenariale nationale et territoriale

La signature d'une convention-cadre nationale de partenariat entre l'Unaf et ERILIA, a affirmé une volonté commune de développer des solutions de logement adaptés aux publics accompagnés par les Udaf.

Dans ce cadre, une convention spécifique a été signée entre l'Udaf 06 et ERILIA, permettant de consolider les modalités de collaboration locales, de sécuriser l'accès au logement et de fluidifier les échanges opérationnels.

#### ≡ Résidence Accueil

- Développement du partenariat avec le GEM de Grasse
- Renouvellement du partenariat HANDIVOILE

#### ≡ Pension de Famille

- Développement du partenariat avec le GEM de Cannes
- Mise en place d'actions avec l'association La Ruche (art-thérapie)

#### ≡ Pension de Famille type « habitat partagé »

- Développement d'un partenariat avec la Médiathèque de Valbonne / Garbejaire

**Ces partenariats renforcent l'inclusion sociale, l'accès à la culture et la participation citoyenne des résidents.**

### PERSPECTIVES 2026

- Ouverture de 9 places supplémentaires en Pension de Famille sur le territoire de Cannes (fin 2026)
- Stabilisation des nouveaux agréments
- Consolidation de la qualité d'accompagnement
- Recrutement d'un travailleur social diplômé pour la Pension de Famille
- Obtention d'un diplôme de niveau 2 pour la Cheffe de service (fin de formation début avril) démontrant que la formation continue constitue un axe prioritaire de l'Association
- Sécurisation du modèle économique
- Développement et diversification du réseau partenarial

### CONCLUSION GÉNÉRALE

En 2025, l'engagement des professionnels du Pôle Logement Accompagné a permis de garantir un cadre stable, sécurisant et vecteur d'inclusion pour des personnes aux parcours souvent fragilisés. Leur présence quotidienne, leur capacité d'adaptation et leur travail en réseau constituent le socle de la qualité d'accompagnement proposée.

Nous pouvons affirmer qu'un logement, c'est bien plus qu'un toit : c'est la condition première de l'insertion. C'est avec cet objectif que le Pôle logement accompagné poursuit son action, convaincu que l'accès au logement est un véritable levier d'inclusion sociale et de reconstruction.



# LA FORCE DES FAMILLES

# PÔLE ENFANCE / FAMILLE / SOUTIEN À LA PARENTALITÉ / ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE



## MEDIATION FAMILIALE

La médiation familiale a été intégrée au code civil (art 373-2-10 du code civil) et au code de procédure civile par la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale puis réaffirmée par la loi portant réforme du divorce, du 26 mai 2004, intégrée dans le code civil en tant que mesure provisoire à l'article 255 du code civil.

La médiation familiale, en tant que modes alternatifs de règlement des différends trouve toute sa place dans le paysage des actions menées par l'Udaf.

Le service de médiation familiale de l'Udaf est encadré par une Cheffe de service qui fait le lien avec le Directeur de l'Udaf sur la vie du Service. Il est composé d'une assistante administrative, de quatre médiateurs familiaux (3,50 ETP) et de fonctions supports.

Les objectifs visés par le Service de médiation familiale de l'Udaf sont d'apaiser les conflits intrafamiliaux, de préserver, restaurer, accompagner les relations au sein de la famille ; entre parents, au sein d'un couple, entre un parent et son enfant (mineur ou adulte), au sein d'une fratrie, en résolution successorale (entre héritiers) ou dans le cadre des obligations alimentaires.

Les médiateurs familiaux effectuent différents types de médiation familiale. Les quatre médiateurs familiaux ont été formés à la médiation parent-adolescent afin de répondre aux exigences du décret d'application du 2 octobre 2023 de la loi TAQUET.

La médiatrice familiale exerçant sur le secteur des Vallées a bénéficié de la formation médiation intergénérationnelle (MAA), au regard des besoins identifiés sur ce territoire.

En 2024, trois médiateurs familiaux ont été formés à la médiation en milieu carcéral.

En définitif, la médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui permet de prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun. C'est un processus structuré et confidentiel de résolution amiable, même si la demande peut être enjointe par le juge aux affaires familiales.

L'activité de médiation familiale menée sur plusieurs territoires des Alpes-Maritimes depuis de nombreuses années connaît, ces trois dernières années, une croissance significative.

L'Udaf intervient sur quatre territoires, dont trois dépendent du TJ de NICE et un dépend du TJ de GRASSE :

- Nice
- Cagnes-sur-Mer
- Les Vallées
- Contes, Menton

Un temps plein de médiateur familial doit réaliser sur une année, 50 processus de médiation familiale (en cours ou terminé au 31 décembre) et 320 entretiens d'informations à la médiation familiale.

Le Service de l'Udaf composé de 3,50 ETP de médiateurs familiaux doit avoir réalisé annuellement 175 processus de médiation familiale et 1120 entretiens d'informations à la médiation familiale.

## ACTIVITÉ DE MÉDIATION FAMILIALE DE L'UDAF DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025 SUR LES QUATRE TERRITOIRES.

Au 31 décembre 2025, le service de médiation familiale de l'Udaf a réalisé 188 processus de médiation familiale, dont 133 processus terminés au 31 décembre 2025 et 55 processus de médiation familiale sont en cours au 31 décembre 2025.

24 processus de médiation judiciaire et 164 processus de médiation conventionnelle.

Le service comptabilise 1169 séances d'informations générales individuelles et/ou collective pour l'année 2025, soit une augmentation de 3,2 %.

Accords à l'issue des processus de médiations familiales terminés (123 processus)

tionné, il propose aux familles un espace neutre et confidentiel pour traverser les conflits liés aux séparations, aux situations familiales complexes ou aux ruptures du lien familial.

Le service bénéficie d'un ancrage territorial depuis 2023 de plus en plus identifié par les partenaires institutionnels.

Le nombre d'informations délivrées est en hausse de 3,2 % par rapport à l'année 2024, témoignant d'une demande croissante de la part des familles et des partenaires orienteurs.

Le taux d'accord global de 77,8 % reste stable par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat maintenu malgré le sous-effectif, témoigne de la qualité des interventions et du professionnalisme des médiateurs.

Malgré un contexte RH contraint, le service de médiation familiale de l'Udaf des Alpes-Maritimes confirme en 2025 sa pertinence et son ancrage territorial. La hausse des demandes d'information, le maintien d'un taux d'accord élevé et la diversification des contextes d'intervention sont autant de signaux positifs. Les perspectives 2026 offrent des opportunités de développement significatives, à condition de consolider les effectifs et de renforcer les partenariats institutionnels, notamment avec l'institution judiciaire.

 **ACCORDS ÉCRITS :** 67 protocoles d'accords écrits en vue d'homologation

 **ACCORDS ORAUX :** 123

Nombre de bénéficiaires d'entretiens à l'information : 1169 personnes ou professionnels informés à la médiation familiale en 2025.

Le service de médiation familiale de l'Udaf des Alpes-Maritimes intervient dans le cadre du Pôle Famille de Nice. Reconnu et conven-

## PERSPECTIVES 2026 :

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de développement et de consolidation, avec plusieurs projets structurants :

- Convention SPIP - Administration pénitentiaire et Udaf en vue de réaliser des médiations familiales au sein des Maisons d'Arrêts de Nice et de Grasse
- Intervention des médiateurs dans le cadre du « DU Médiation » dispensé par l'Université de Nice

- Accueil de stagiaires, dont de nombreux avocats dans le cadre de stage du « DU Médiation »
- Projet PEP'S visant à proposer en transversalité avec le service de l'Espace rencontre des ateliers de groupe de paroles et de soutien pour les enfants de parents séparés. Une formation préalable est notamment prévue en juin 2026.

## L'ESPACE RENCONTRE PARENT ENFANT

Si l'intérêt de l'enfant le commande, le Juge peut confier l'exercice de l'autorité parentale à l'un des deux parents.

L'exercice du droit de visite et d'hébergement ne peut être refusé à l'autre parent que pour des motifs graves.

Lorsque, conformément à l'intérêt de l'enfant, la continuité et l'effectivité des liens de l'enfant avec le parent qui n'a pas l'exercice de l'autorité parentale l'exigent, le Juge aux affaires familiales peut organiser le droit de visite dans un espace de rencontre désigné à cet effet.

Lorsque l'intérêt de l'enfant le commande ou lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger pour l'un d'eux, le Juge en organise les modalités pour qu'elles présentent toutes les garanties nécessaires. Il peut prévoir qu'elles s'effectuent dans un espace de rencontre qu'il désigne ou avec l'assistance d'un tiers de confiance ou du représentant d'une personne morale qualifiée. D'autres textes encadrent l'octroi d'un passage de bras, article 373-2-9 et 375-7 du Code civil.

- L'Udaf 06 intervient pour l'heure sur le site du siège à Nice (Le site de Cap d'Ail étant provisoirement suspendu)

- 3 professionnels interviennent à l'Espace Rencontre : 1 psychologue et 2 éducatrices spécialisées.

En sus de ces professionnels, une éducatrice spécialisée en formation intervient en binôme avec les autres professionnelles.

### LE SERVICE EST OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

Mardi 13h45-19h15  
Mercredi 9h45-18h15  
Jeudi 13h45-19h15  
Vendredi 14h15 -19h15  
Samedi 9h45-18h15



### ACTIVITÉ QUANTITATIVE 2025

En 2025, l'Espace Rencontre de l'Udaf a été ouvert **253 jours**, le Service a accueilli **183 enfants** (171 dans le cadre de mesure judiciaire et 12 enfants dans le cadre conventionnel).

### MESURES JUDICIAIRES ET CONVENTIONNELLES TRAITÉES EN 2025

#### 1 / MESURES JUDICIAIRES

**181 mesures judiciaires ont été traitées** entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, dont 91 nouvelles mesures judiciaires JAF (3 arrêts de Cour d'Appel), dont 103 mesures judiciaires clôturées en 2025.

#### 2 / MESURES CONVENTIONNELLES

**25 mesures conventionnelles.**  
19 mesures conventionnelles ont été clôturées en 2025.

#### 3 / DES SITUATIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES :

Selon le type de situations retenues par le Juge, **67 % des mesures judiciaires ont présenté des violences intrafamiliales**, dont 12 % avec des ordonnances de protection, 13 % indiquaient des troubles psychologiques et 5 % des addictions présentes chez l'un des parents.

#### 4 / NOMBRE DE VISITES PROGRAMMÉES ET RÉALISÉES

Nombre de visites programmées : 1 515 heures  
Nombre de visites réalisées : 1 084 heures

### ANALYSE QUALITATIVE DE L'ACTIVITÉ 2025

- Situations limites nécessitant une prise en charge particulière (contexte de violence intrafamiliale)
- Augmentation des non-séparations
- Des conflits de plus en plus ancrés dans la procédure judiciaire
- Une stabilité des Ordonnances de Protection,
- Augmentation des notes d'incident au Juge aux Affaires Familiales
- Augmentation de signalement d'enfants en danger
- Augmentation des incivilités à l'encontre des professionnelles de l'Espace Rencontre

## FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE 2025

- L'ensemble des professionnels de l'Espace rencontre a bénéficié d'une formation à l'approche systémique en transversalité avec d'autres services, dont la médiation familiale.
- Les locaux ont été complètement rénovés (peinture, mobilier, climatisation, stores extérieurs, bureau, jouets, etc).
- Suite au départ d'une intervenante, un éducateur spécialisé a été recruté.

### PERSPECTIVES 2026

- Mise en place d'une réflexion sur l'accompagnement de coparentalité au sein de l'Espace Rencontre, la première action sera de prévoir dès la première mise en œuvre, un entretien bilan à mi-mesure en présence des deux parents, sauf dans le cas d'interdiction judiciaire identifiée par le Service.
- Reconduction des séances d'analyse des pratiques.
- Le Service demeure dans la réflexion sur les Mesures d'Accompagnement Protégé, dans le cadre de prévention de la récidive.
- Projet PEP'S visant à mettre en place des ateliers de groupes de paroles à l'attention des enfants de parents séparés. Il s'agit d'un projet transversal avec le service de la médiation familiale et soutenu par l'Unaf.
- Projet de mise en place d'un « Café des parents » en soutien à la parentalité.



## LA GESTION DE CRISE FAMILIALE : DES ENTRETIENS FAMILIAUX FACE À LA PRISE DE RISQUE DES ADOLESCENTS.

### MISSION DU SERVICE

Conformément à la Convention entre le Département et l'Udaf et la signature d'un avenant en date du 6 janvier 2026, le Service de la Gestion de Crise Familiale prend en charge promptement les parents d'adolescents ou de préadolescents confrontés à une crise aiguë.

L'action vise à mieux repérer, contenir et accompagner les situations de crise afin de protéger l'adolescent, de sécuriser l'entourage et de favoriser un retour au calme et à l'élaboration.

### ORGANISATION DU SERVICE

L'Equipe est composée de deux psychologues prestataires, elles interviennent dans le cadre des entretiens dédiés à des problématiques familiales, d'une assistante administrative qui pourvoit à l'ensemble des tâches relatives à la fonction administrative et d'un comptable pour la facturation.

### MODALITÉS D'INTERVENTION

La gestion de crise est une mesure d'évaluation sur une durée de 3 mois renouvelable, par le biais de 5 entretiens renouvelables une fois. Les 5 premiers entretiens font l'objet d'un compte-rendu avec des préconisations : demande de placement, orientation vers la médiation familiale, thérapie familiale, mesure d'assistance éducative, ou renouvellement de la mesure le cas échéant.

Les entretiens menés restent conditionnés par l'adhésion de la famille ; parents et adolescents peuvent alternativement ou conjointement être reçus. Une vigilance particulière est prise par le psychologue à l'adaptation qui va s'opérer, tant par les parents que par le mineur à ce travail de mise en mots.

La transmission des demandes s'effectue par courriel par les professionnels des MSD.

**Une fiche bilan est transmise à la MSD prescripteur à la fin des 5 entretiens.**

## TERRITOIRE - LIEUX D'INTERVENTION

Nice ..... Siège de l'Udaf 06  
 Cannes ..... Lieu d'Accueil Enfants Parents « La Ruche » (convention passée)  
 Menton ..... Locaux de l'ADMR mis à disposition de l'Udaf 06

## ACTIVITÉ NOUVELLES MESURES

2022	37
2023	56
2024	54
2025	47

En 2025, les psychologues du Service Gestion de crise ont traité 73 mesures (parmi ce nombre de mesures traitées certaines ont été clôturées d'autres ont été renouvelées).

- 49 mesures ont été clôturées en 2024
- 47 nouvelles mesures en 2025

## NOUVELLES MESURES REÇUES PAR TERRITOIRES :

Orientation	2022	2023	2024	2025
MSD NICE CENTRE	1	1	4	3
MSD NICE CESSOLE	2	4	-	3
MSD NICE LYAUTEY	2	5	8	4
MSD NICE MAGNAN	1	6	2	3
MSD NICE OUEST	2	2	2	3
MSD LES PAILLONS-site de Nice Ariane	5	10	4	2
MSD LES PAILLONS-site St André de la Roche	-	-	2	5
MSD NICE PORT	-	1	7	3
MSD LE CANNET	23	24	22	15
MSD VALLAURIS	1	1	-	-
MSD CANNES	-	-	-	-
MSD MENTON	-	2	3	4
MSD LES VALLÉES	-	-	-	2

## ANALYSE QUALITATIVE

### 1. UNE DYNAMIQUE D'ACTIVITÉ SOUTENUE ET EN PROGRESSION CONSTANTE

L'exercice 2025 confirme la montée en charge progressive du service depuis sa mise en œuvre. Avec 65 nouvelles mesures orientées par les MSD, le service enregistre une hausse de 20 % par rapport à 2024 (54 mesures) et de 75 % par rapport à 2022 (37 mesures). Cette progression traduit une reconnaissance croissante du dispositif par les partenaires institutionnels et une réponse effective aux besoins repérés sur le territoire.

Le volume de 73 mesures traitées au total, dont 48 clôturées, témoigne d'une capacité opérationnelle réelle. Le taux de clôture élevé illustre l'efficacité des interventions conduites et la temporalité maîtrisée des accompagnements.

### 2. DES DISPARITÉS TERRITORIALES PERSISTANTES QUI APPELLENT UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE D'INFORMATION

L'analyse par territoire révèle une concentration significative de l'activité sur le secteur de la MSD Le Cannet, qui représente à lui seul 15 nouvelles mesures en 2025, soit près de 32 % du total. Cette surreprésentation, stable depuis 2022 semble résulter de la dynamique partenariale particulièrement active, ou encore effet de repérage plus développé.

À l'inverse, plusieurs territoires demeurent faiblement représentés (MSD Cannes, MSD Vallauris), voire absents des orientations. Cette situation peut traduire soit un moindre repérage des situations de crise, soit une méconnaissance du dispositif par les équipes locales, soit enfin des réalités territoriales différenciées. Une démarche de

sensibilisation et de communication ciblée à destination de ces MSD apparaît souhaitable pour garantir une équité d'accès au dispositif sur l'ensemble du département.

### 3. RÉSULTATS OBSERVÉS

L'intervention structurée permet généralement de diminuer l'intensité des crises, de restaurer le dialogue et de limiter l'escalade comportementale. Le soutien apporté aux parents ou à l'adulte de référence améliore aussi leur capacité à intervenir de manière cohérente et proposer un cadre stable.

### 4. PERSPECTIVES 2026 : CONSOLIDER ET ADAPTER

Au regard de ces éléments, il semble important de renforcer le maillage territorial avec des actions de sensibilisation ciblées auprès des Maisons des Solidarités Départementales (MSD) et des services UIP (Unités d'évaluation des informations préoccupantes) dans un souci de proposition d'une offre de couverture homogène à l'ensemble du territoire.

## CONCLUSION :

La gestion de crise chez l'adolescent repose sur une combinaison de repérage précoce, de posture contenante, de cadre clair et d'accompagnement post-crise.

Une intervention adaptée favorise à la fois la sécurité immédiate et le travail éducatif ou thérapeutique dans la durée. L'intervention permet aussi d'obtenir une évaluation de la situation favorisant l'orientation vers d'autres mesures.



## LES AUDITIONS D'ENFANTS

### AUX TERMES DE L'ARTICLE 388-1 DU CODE CIVIL :

« Dans toute procédure le concernant, le mineur capable de discernement peut, sans préjudice des dispositions prévoyant son intervention ou son consentement, être entendu par le juge ou, lorsque son intérêt le commande, par la personne désignée par le juge à cet effet. Cette audition est de droit lorsque le mineur en fait la demande. Lorsque le mineur refuse d'être entendu, le juge apprécie le bien-fondé de ce refus. Il peut être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix.

**Si ce choix n'apparaît pas conforme à l'intérêt du mineur, le juge peut procéder à la désignation d'une autre personne.**

L'audition du mineur ne lui confère pas la qualité de partie à la procédure. Le juge s'assure que le mineur a été informé de son droit à être entendu et à être assisté par un avocat. »

### AUX TERMES DE L'ARTICLE 353-1 DU CODE CIVIL :

« L'adoption est prononcée à la requête du ou des adoptants par le tribunal judiciaire qui vérifie dans un délai de six mois à compter de la saisine du tribunal si les conditions de la loi sont remplies et si l'adoption est conforme à l'intérêt de l'enfant.

Le mineur capable de discernement est entendu par le tribunal ou, lorsque son intérêt le commande, par la personne désignée par le tribunal à cet effet. Il doit être entendu selon des modalités adaptées à son âge et à son degré de maturité. Lorsqu'il refuse d'être entendu, le juge apprécie le bien-fondé de ce refus. Le mineur peut être entendu seul ou avec un avocat ou une personne de son choix. Si ce choix n'apparaît pas conforme à son intérêt, le juge peut procéder à la désignation d'une autre personne. »

**AUX TERMES DE L'ARTICLE 338-9 DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE :**

« Lorsque l'intérêt de l'enfant le commande, il désigne pour procéder à son audition une personne qui ne doit entretenir de liens ni avec le mineur ni avec une partie. Cette personne doit exercer ou avoir exercé une activité dans le domaine social psychologique médico-psychologique. Elle est avisée de sa mission sans délai et par tout moyen par le greffe. »

**RÔLE DE L'UDAF DES ALPES-MARITIMES**

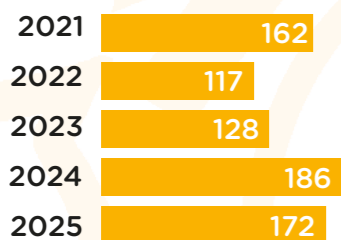
Au titre des personnes désignées par le juge, le Pôle Famille de Tribunal judiciaire de Nice confie des auditions à l'Union départementale des Associations Familiales des Alpes-Maritimes, afin de recueillir la parole du mineur capable de discernement dans les situations suivantes :

**Cas 1 :** Demande d'audition présentée par ce dernier

**Cas 2 :** Requête présentée aux fins d'adoption

Dans chacune de ces situations, les professionnels de l'Udaf interviennent dans le strict respect des textes législatifs en vigueur, garantissant la neutralité, la confidentialité et l'adaptation des modalités d'audition à l'âge et au degré de maturité du mineur.

**DURANT CETTE ANNÉE 2025, L'ACTIVITÉ DES AUDITIONS D'ENFANT EST EN LÉGÈRE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2024 MAIS EN AUGMENTATION PAR AUX ANNÉES 2022 ET 2023 :**



Au-delà de la période, le constat est que le nombre d'auditions d'enfants est en constante évolution depuis les quatre dernières années.

**DÉSIGNATIONS DES AUDITIONS D'ENFANTS (AE) PAR CABINET DU TJ DE NICE ET HORS DÉPARTEMENT :**

- ▬ **Tribunal Judiciaire de Nice :**
- 46 auditions d'enfants - Cabinet F
- 13 Auditions d'Enfants Cabinet A
- 31 Auditions d'Enfants Cabinet C
- 26 Auditions d'Enfants Cabinet D
- 40 Auditions d'Enfants Cabinet E
- 16 Auditions d'Enfants Chambre du Conseil (adoption, délégation autorité parentale...)

**FAITS MARQUANTS EN 2025 :**

Depuis la réorganisation du Service des Auditions d'enfants, une psychologue intervient en tant que prestataire.

Depuis décembre 2025, les possibilités d'auditions ont été élargies afin de répondre notamment à un accroissement de demande en fin d'année. Elles ont lieu désormais toute la journée du mercredi au sein du Palais de Justice du Tribunal de Nice, par la mise disposition de locaux.

Les Auditions d'enfants sont transmises sous une semaine après réalisation à la greffière du Cabinet, ce qui facilite la transmission des comptes rendus sur le Réseau Privé Virtuel des Avocats.

La signature d'une nouvelle convention est prévue courant 2026.



**LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL (MJAGBF)**

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) a été créée par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, en remplacement de l'ancienne Tutelle aux Prestations Sociales Enfants (TPSE). Elle est codifiée à l'article 375-9-1 du Code civil.

« Lorsque les prestations familiales ou le revenu de solidarité active servi aux personnes isolées ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants, et que l'accompagnement en économie sociale et familiale n'apparaît pas suffisant, le juge des enfants peut ordonner qu'ils soient, en tout ou partie, versés à une personne physique ou morale qualifiée, dite délégué aux prestations familiales. » — Article 375-9-1 du Code civil

La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a renforcé l'ancrage de la MJAGBF dans le champ des besoins fondamentaux de l'enfant, conformément à son article L. 112-3 du Code de l'action sociale et des familles.

## OBJECTIFS DE LA MESURE

La MJAGBF a pour mission principale d'accompagner la famille vers une gestion autonome du budget familial permettant de répondre aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Elle constitue une mesure de protection de l'enfance à part entière, prononcée par le Juge des Enfants.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE AGBF DE L'UDAF

L'équipe est composée de 4 déléguées aux prestations familiales, de 2 assistantes administratives (1,20 ETP), 1 coordinatrice (0,45 ETP) soit 6,44 ETP, avec les fonctions d'encadrement et de supports.

## ORGANISATION DU SERVICE

Le service MJAGBF de l'Udaf 06 intervient sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes, seul opérateur à exercer ce type mesure d'assistance éducative judiciaire.

Les interventions s'étendent sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes relevant des deux juridictions :

- Tribunal Judiciaire de Nice
- Tribunal Judiciaire de Grasse

## AGE MOYEN DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE MESURE MJAGBF (2025)

L'âge moyen de l'ensemble des situations est de 41 ans pour l'année 2025.

## SEXE DES PERSONNES

Il est comptabilisé un nombre de 127 femmes suivies et de 22 hommes pour l'année 2025, soit **une proportion largement féminine de 85 %**.

## NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS PAR LA MESURE MJAGBF (2025)

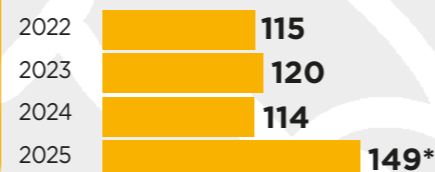
Nombre de familles accompagnées	149
Nombre d'enfants concernés par la mesure	317
Moyenne d'enfants par famille	2,13

**Observations :** La moyenne d'enfants est relativement élevée avec 2,13 enfants par famille, les foyers accompagnés ont une taille familiale relativement importante

## ACTIVITÉ AGBF 2025

Le service connaît une augmentation du nombre de mesure de 11,4 % avec un nombre total de mesures traitées dans l'année 2025 s'élevant à 149 mesures, niveau jamais atteint auparavant.

**Le flux enregistré est de 43 entrées et de 22 sorties sur l'exercice 2025 contre 24 entrées et 23 sorties sur l'année 2024. Cela semble traduire une plus grande dynamique des mesures entrantes.**



\*Effectifs des mesures exercées sur l'année 2025

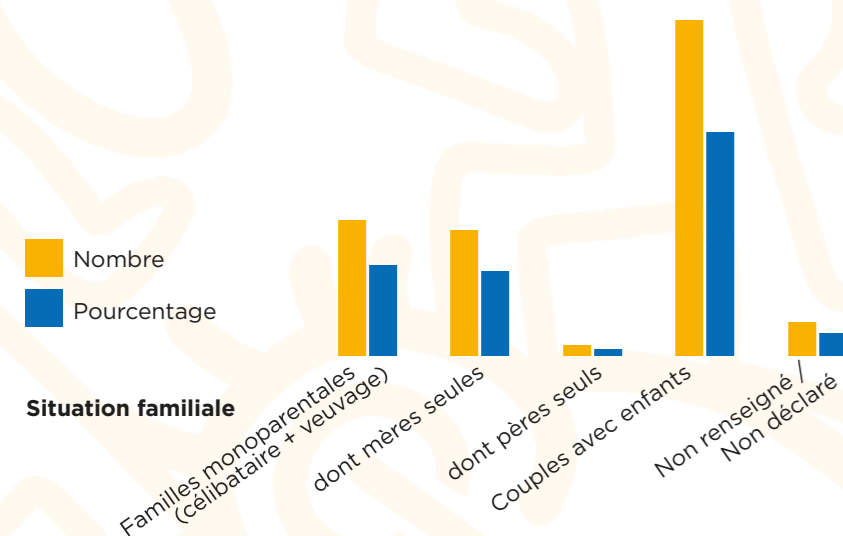
## RÉPARTITION PAR JURIDICTION :

Tribunal judiciaire de Nice  
Tribunal judiciaire de Grasse

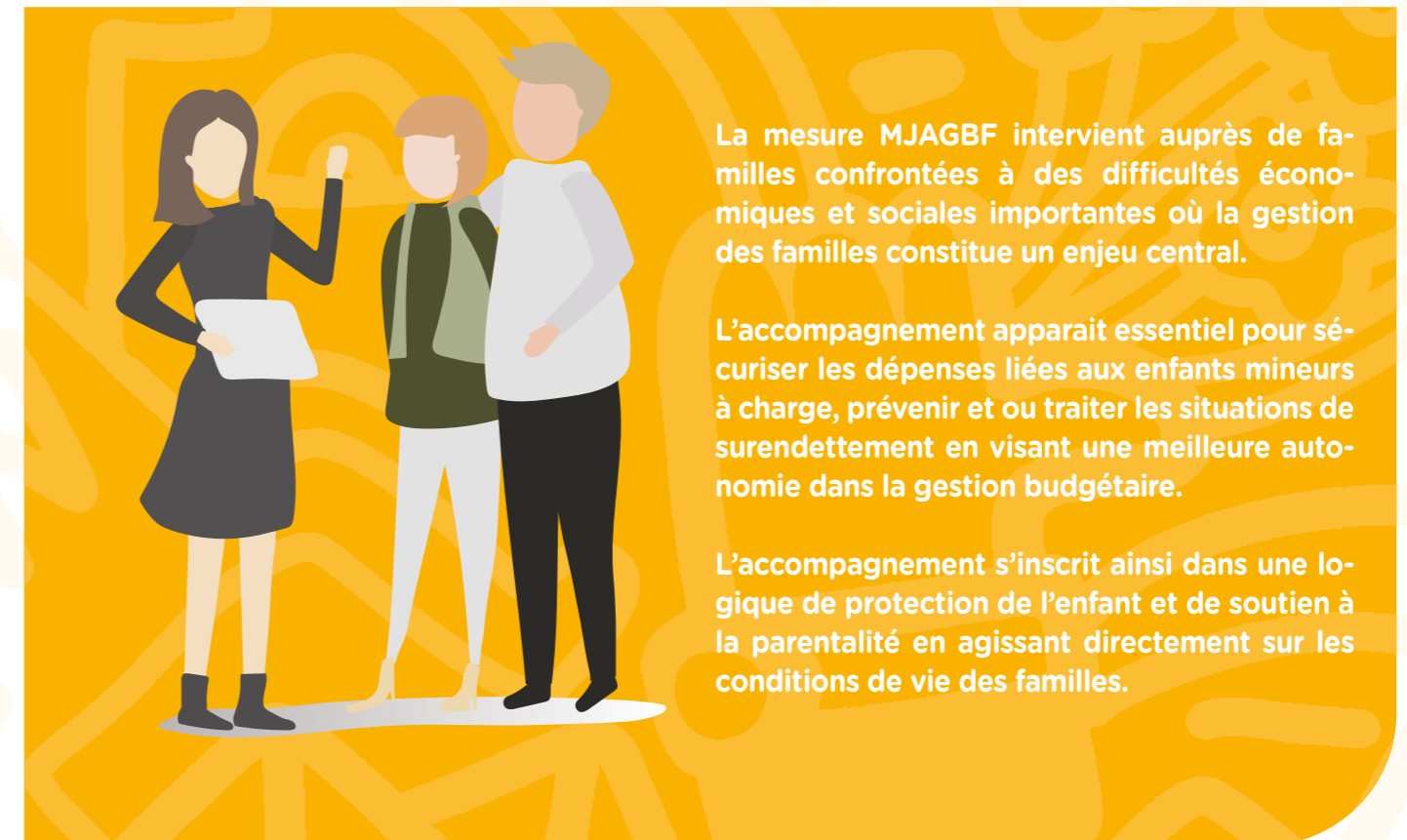
Nombre de mesures : 75  
Nombre de mesures : 74

## SITUATION FAMILIALE DES BÉNÉFICIAIRES (2025)

Les données présentées portent sur 149 familles accompagnées en 2025.



**Observations :** Les situations sont composées de couples avec enfants. Les familles monoparentales (majoritairement composées de mères isolées) sont plus vulnérables car davantage exposées à un seul revenu et à une charge parentale exclusive. Pour ces familles, l'organisation quotidienne peut être plus complexe.



La mesure MJAGBF intervient auprès de familles confrontées à des difficultés économiques et sociales importantes où la gestion des familles constitue un enjeu central.

L'accompagnement apparaît essentiel pour sécuriser les dépenses liées aux enfants mineurs à charge, prévenir et ou traiter les situations de surendettement en visant une meilleure autonomie dans la gestion budgétaire.

L'accompagnement s'inscrit ainsi dans une logique de protection de l'enfant et de soutien à la parentalité en agissant directement sur les conditions de vie des familles.

## ASPECT QUALITATIF

**L'exercice 2025 confirme la pertinence et l'utilité de la MJAGBF comme outil de protection de l'enfance par le levier budgétaire.**

Le service a su maintenir un accompagnement de qualité auprès de familles cumulant souvent plusieurs facteurs de vulnérabilité : précarité économique, surendettement, difficultés de logement, et situations éducatives complexes avec recours à d'autres mesures de protection.

**L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE MESURES ACTIVES ET LA DENSITÉ DU FLUX D'ACTIVITÉ ILLUSTRONT LA DEMANDE CROISSANTE ADRESSÉE AU SERVICE.**

Dans ce contexte, la consolidation des ressources humaines (4 ETP DPF) et le renforcement des partenariats institutionnels constituent des enjeux stratégiques pour les années à venir.

Conformément aux principes du référentiel de pratiques DPF (UNAF/CNDPF, édition 2021), le service entend poursuivre son action en plaçant au cœur de chaque intervention l'intérêt de l'enfant, la co-construction avec les familles et la bientraitance.

## FAITS MARQUANTS 2025 - MJAGBF :

- **Partenariat Côte d'Azur Habitat** : en 2025, l'Udaf 06 et le bailleur Côte d'Azur Habitat ont poursuivi leur travail partenarial en vue de prévenir ou d'enrayer les processus d'expulsion. Ces temps d'échange communs ont permis la mise en place de Plan de Cohésion Sociale (PCS) avec des reprises des paiements assurées par le Service.
- **Le service a poursuivi sa participation active aux instances départementales des CCAPEX** permettant une meilleure articulation avec l'ensemble des partenaires œuvrant dans la prévention des expulsions.
- **Les équipes ont bénéficié d'une formation autour du travail avec les familles** à travers une introduction à l'approche systémique en transversalité avec d'autres services de l'Udaf pendant 4 jours, dispensée par l'IFATC (Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication) en mars et avril 2025.
- **Formation Banque de France régulière.**
- **Formation Sentinelles sur les violences conjugales**, dispensée par le CIDFF 06.
- En même temps que 3 autres départements, **le Service a participé à une étude d'impact**, diligentée par le CNDPF et l'Unaf et menée par le Cabinet d'étude FORs-Recherche sociale en juillet 2025. La pertinence et l'utilité de la mesure ont particulièrement été mise en exergue en tant qu'outil de soutien la parentalité et de prévention de la protection de l'enfance.
- **Relation avec le Tribunal Judiciaire de Grasse et de Nice** : des rencontres avec les deux juridictions se sont organisées dans l'année 2025. Les retours quant au déroulé de la mesure sont positifs et les bienfaits sur l'amélioration de la situation familiale sont reconnus.
- **Partenariat centre de formation travailleurs social HETIS** : Tous les ans l'Udaf intervient une demi-journée auprès des étudiants de première année ASS et ES à HETIS dans le cadre de la semaine budgétaire.



## PERSPECTIVES 2026 :

- ✓ **Maintien de la capacité d'accompagnement à 4 ETP DPF (2 Conseillers en Economie sociale et familiale, 2 Assistantes sociales).**
- ✓ **Poursuite des démarches de formation continue des DPF (CNC, analyse des pratiques professionnelles mensuelles)**
- ✓ **Renforcement des outils de suivi et d'évaluation des mesures dans le cadre de la démarche qualité du service.**
- ✓ **Poursuite de l'analyse des pratiques avec un cahier des charges**
- ✓ **Objectif de traitement de 135 mesures sur l'année 2026**



## SERVICE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE (MASP) :

La Loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs a institué dans son article 13, une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP), dont la mise en œuvre est confiée au département.

Mesure graduée inscrite dans le Code de l'Action Sociale et Familles (CASF)

Articles L.271-1 à L.271-8

**Cette mesure prend la forme d'un contrat conclu entre l'intéressé et le Département et repose sur des engagements réciproques.**

Depuis la mise en place de ce dispositif, le Département des Alpes-Martimes a opté pour une délégation de l'exécution de la mesure (marché public en vigueur) notamment à l'Udaf 06 pour le territoire Est.

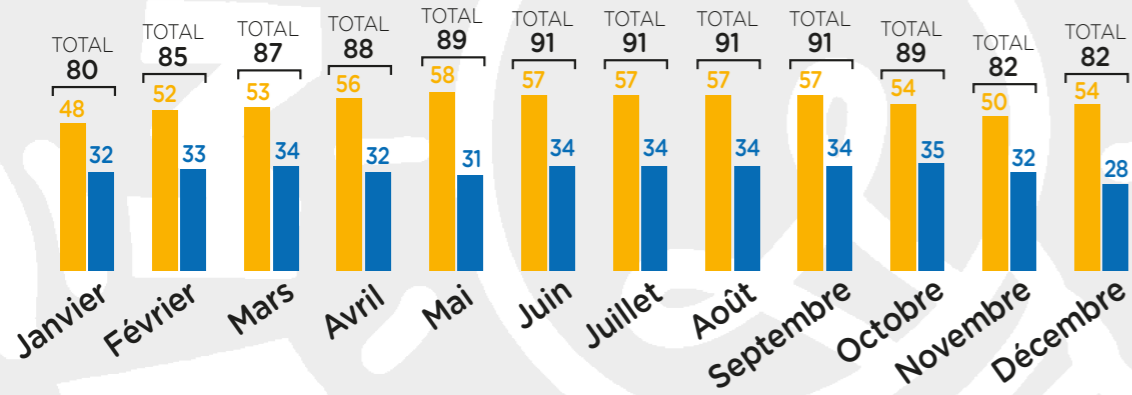
### DÉFINITION :

Article L.271-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) :

« Toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources, peut bénéficier d'une mesure d'accompagnement social personnalisé qui comporte une aide à la gestion de ses prestations sociales et un accompagnement individualisé ».

# BILAN QUANTITATIF

## FLUX MOYEN DES MESURES PAR MOIS :



Soit une moyenne de 87 mesures par mois sur l'année 2025.

■ Masp 1  
■ Masp 2

### OBSERVATIONS :

#### Activité importante et constate du service

Les variations sont modérées, ce qui pourrait traduire une demande constante d'accompagnement social et budgétaire et un renouvellement régulier des mesures.

#### Il est observé :

- une augmentation progressive en début d'année de janvier à juin,
- un pic de mesure de juin à septembre,
- une légère diminution en fin d'année due à la clôture de certaines mesures : des situations devenues autonomes et un ralentissement des orientations

## ORIGINE DES DEMANDES :

Organisme demandeur	Nombre de mesures
Département (MSD)	44
CCAS	14
Association (Harpeges, Fondation de Nice ...)	21
Autres : bailleurs, centre hospitalier	3

### Observations :

La majorité des mesures provient d'une demande d'un travailleur social du Département. La part des autres prescripteurs semble démontrer que la mesure est bien identifiée des partenaires sociaux du territoire.

## NOMBRE DE MASP EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2025, SELON LE NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Contrats prévoyant un accompagnement social et une aide à la gestion du budget (MASP1)	54
Contrats prévoyant, en complément de l'accompagnement social, la gestion des prestations sociales de l'intéressé (MASP2)	28
Procédures judiciaires d'autorisation de versement direct des prestations sociales au bailleur (MASP3)	0
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>

La problématique logement reste la principale cause de mise en place d'une MASP.

La santé peut fragiliser la gestion financière. On observe chez les bénéficiaires un cumul des motifs de mise en œuvre avec plusieurs fragilités.

## PRESTATIONS SOCIALES SUR LESQUELLES ONT PORTÉ LES MASP EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Prestations sociales	Nombre de MASP en cours au 31 décembre (1)
Allocation de logement (APL, ALS) *	67
ASPA ou Minimum vieillesse	19
APA	0
ASI	1
AAH	32
PCH ou ACTP	2
RSA	16
Prestations familiales (PAJE, alloc. Familiales, compl. familial, AEEH, ALF, ASF, ARS, AJPP)	28
Autres prestations sociales	13
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>

(1) Lorsque plusieurs prestations font l'objet de la MASP, comptez 1 MASP pour chaque prestation concernée.

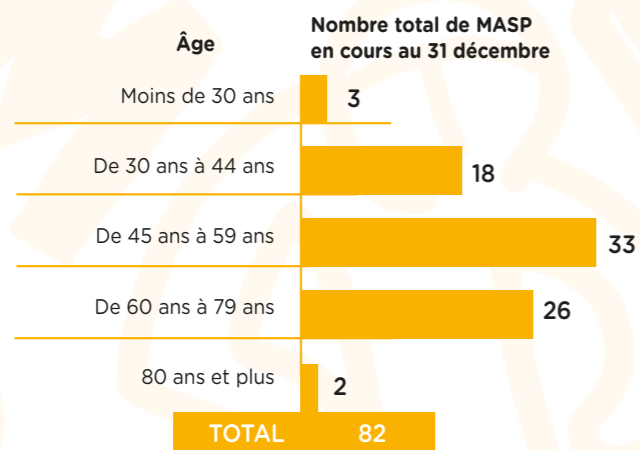
## SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE MASP AU 31 DÉCEMBRE 2025

Situation familiale	Nombre total de MASP en cours au 31 décembre
Personne seule sans enfant mineur à charge	48
Personne seule avec enfant(s) mineur(s) à charge	19
Personne en couple sans enfant mineur à charge	3
Personne en couple avec enfant(s) mineur(s) à charge	12
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>

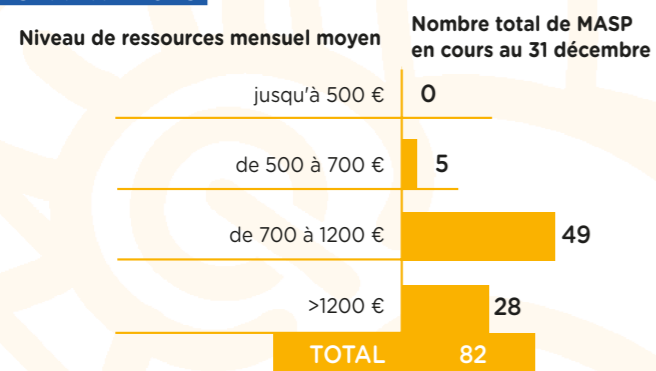




• **ÂGE\* DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE MASP AU 31 DÉCEMBRE 2025**



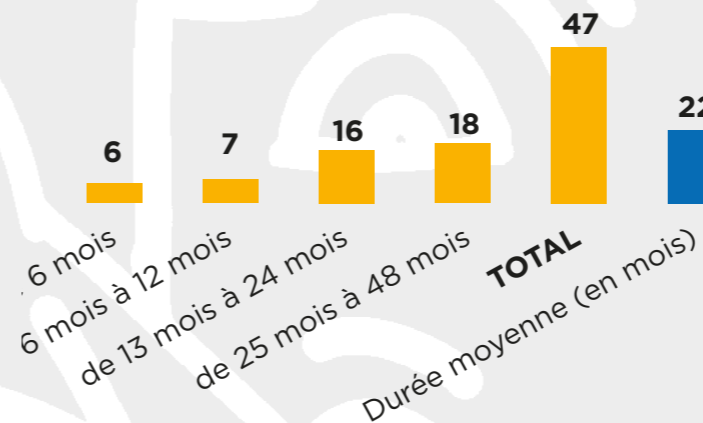
• **NIVEAU DE RESSOURCES\* MENSUEL MOYEN DU MÉNAGE DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE MASP AU 31 DÉCEMBRE 2025**



\* Ensemble des ressources du ménage, qu'elles proviennent du revenu du travail ou des prestations



• **NOMBRE DE MASP TERMINÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2025 SELON LEUR DURÉE RÉELLE (1)**



1) La durée réelle de la mise en œuvre de la MASP court à compter du début de la prestation de versement direct des prestations sociales au bailleur. Elle inclut les éventuels renouvellements de la MASP.

**BILAN QUALITATIF**

**Le bilan d'activité 2025 du dispositif MASP met en évidence une activité soutenue et stable, avec une moyenne de 87 mesures par mois.** Ce volume relativement élevé de mesures semble traduire l'existence de situations de fragilité sociale et économique importantes au sein de la population du territoire.

Conformément à la Convention en cours, la MASP I est plus fortement représentée que la MASP II.

L'accompagnement vise principalement le soutien à l'autonomie et à la gestion budgétaire des bénéficiaires, tandis que les mesures plus contraignantes restent minoritaires.

Le dispositif joue ainsi un rôle important dans la prévention des difficultés sociales et financières.

**La progression du nombre de mesure est révélatrice de besoins croissants, à l'image des pics observés entre juin et septembre 2025.**

Dans un contexte social marqué par l'augmentation du coût de la vie, certaines personnes peuvent rencontrer davantage de difficultés à équilibrer leur budget et à maintenir leurs dépenses éventuelles (logement, énergie, alimentation).

Le travail sur la gestion budgétaire devient de plus en plus com-

plexe dans un contexte d'inflation et de contexte locatif tendu (saturation du parc social, loyers moyens élevés...).

Ainsi, les notions de prévision, d'anticipation et de constitution de provisions budgétaires, qui permettent d'évaluer la capacité de gestion autonome, restent encore difficiles à atteindre pour certaines personnes accompagnées.

Une diminution en fin d'année est observable. Elle est liée aux sorties de dispositif lorsque les objectifs sont atteints et à un retour à l'autonomie des bénéficiaires. Cela montre que la MASP peut avoir un effet positif sur la responsabilité et l'apprentissage de la gestion budgétaire.

L'accompagnement aux démarches en ligne constitue également une préoccupation importante du service et le temps consacré à ce travail tend à augmenter.

Les mesures orientées vers le judiciaire concerne le plus souvent des mesures suivies de plus de 12 mois. L'établissement d'un diagnostic préalable peut expliquer ce besoin de temps d'expertise, ainsi que les démarches liées à la réalisation et à l'obtention d'un certificat médical.

## ORGANISATION DU SERVICE

L'Udaf 06 intervient sur la commune de Nice et le territoire Est du département des Alpes-Maritimes.

Les référents sociaux se rendent au domicile des personnes accompagnées au moins une fois par mois, sauf si ces dernières n'y sont pas favorables. Des permanences sont également proposées en MSD, au sein des CCAS ou dans les locaux du siège.

Le service MASP de l'Udaf 06 est composé de trois professionnels, soit 2,80 ETP, référents sociaux :

- 1 conseillère en économie sociale et familiale,
- 1 éducatrice spécialisée,
- 1 assistant de service social (en cours de VAE).

L'équipe comprend également une assistante administrative à 0,80 ETP (également en cours de VAE), d'une coordinatrice et d'une cheffe de service.

L'équipe de référents sociaux est montée en compétence en matière d'expertise sociale avec l'arrivée en octobre 2025, d'une éducatrice spécialisée diplômée et expérimentée et les parcours en cours en validation des acquis de deux salariés.

Parallèlement à cela, l'équipe de direction et d'encadrement comprend une nouvelle coordinatrice, assistante sociale de formation, dotée d'une expérience significative au Département. Elle a été recrutée afin d'encadrer l'aspect technique de l'accompagnement

social des personnes accompagnées et pour une prestation de service encore plus efficiente en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire.

De plus, une nouvelle cheffe de service, parfaitement au fait de la mesure d'accompagnement social personnalisée et des attendus, est également en poste depuis le 1er août 2025.

Cet appui en ressources humaines a permis non seulement une montée en compétences, mais également une meilleure coordination avec les MSD, une amélioration de la qualité des écrits et des accompagnements. La communication est facilitée et aujourd'hui plus fluide.

Le partenariat est également renforcé et dynamisé. Aussi, le service poursuit son ouverture vers l'extérieur, avec l'accueil récent du service de l'Adret permettant un rappel des process de saisine. Dans la même dynamique, plusieurs rencontres partenariales ont été réalisées notamment avec la Maison de l'Habitat, le service du FSL Métropole et hors métropole, l'association Harjes, la fondation de Nice (les éco-ambassadeurs), la CPAM.

Parallèlement à cela, une convention est en cours avec le bailleur Côte d'Azur Habitat, afin de mieux structurer nos échanges dans l'intérêt des familles.

## ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

### 1 - AIDE EDUCATIVE BUDGÉTAIRE

L'Aide Educative Budgétaire (AEB) est un service proposant d'accompagner les familles ayant des difficultés dans la gestion de leur budget. Ce service est très souvent mis en œuvre en lien avec des administrations publiques qui délèguent ce service à des Udaf pour leurs agents, leurs usagers ou leurs administrés.

Partenariat avec le Rectorat de Nice, Action Logement, Université Côte d'Azur, USBTP.

### 2 - POINT CONSEIL BUDGET

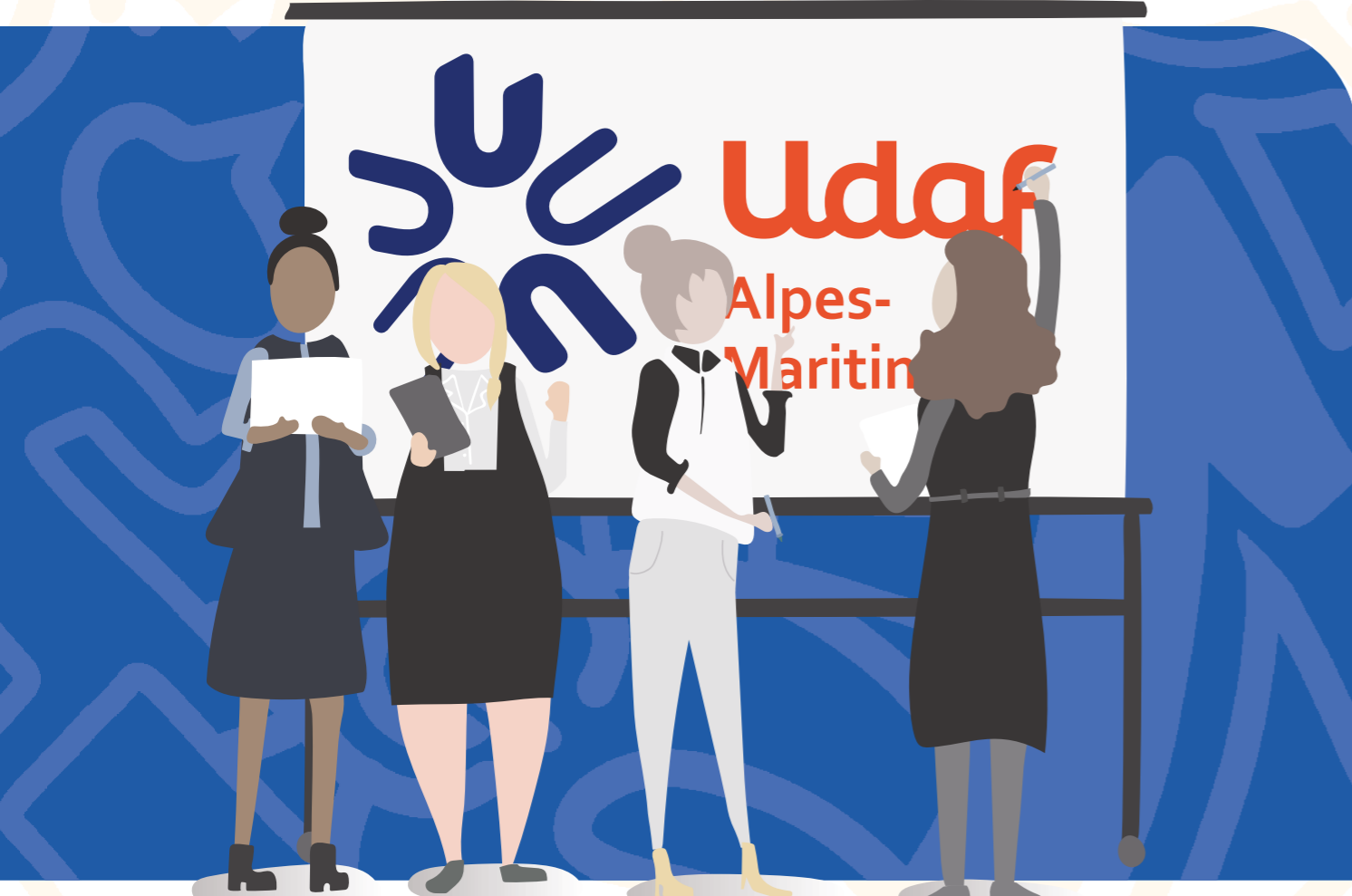
L'Udaf 06 dispose de trois labels Points Conseil Budget (PCB) (NICE MENTON ANTIBES). Ce sont des lieux ouverts à tous. Le Service PCB de l'Udaf 06 propose pour ces trois labels, des conseils avisés, en toute confidentialité. L'accompagnement à la gestion budgétaire proposé aux familles et aux personnes est gratuit car financé par l'Etat. Ces accompagnements sont personnalisés.

Deux professionnelles expertes en matière d'accompagnement budgétaire et surendettement (1,2 ETP) œuvrent à favoriser un retour à une autonomie financière, une stabilité financière retrouvée. Au-delà de ces objectifs, les professionnels accompagnent tous les publics qui en font la demande, vers une amélioration de la gestion de leur budget, à faire face à une situation financière difficile, voire à anticiper un changement de situation, familiale ou professionnelle, ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses. Tous les publics peuvent être reçus par le Services dans le respect des Labels, y compris les personnes qui ne sont pas suivies par les services sociaux.



Un diagnostic complet du budget est réalisé, un accompagnement est proposé afin de mettre en place les solutions nécessaires pour venir en aide aux personnes et les aider à régulariser leur situation financière.

Retrouver tous les points de rendez-vous et les informations sur notre site internet [www.udaf06.fr](http://www.udaf06.fr)



#### L'ACTIVITÉ EN 2025

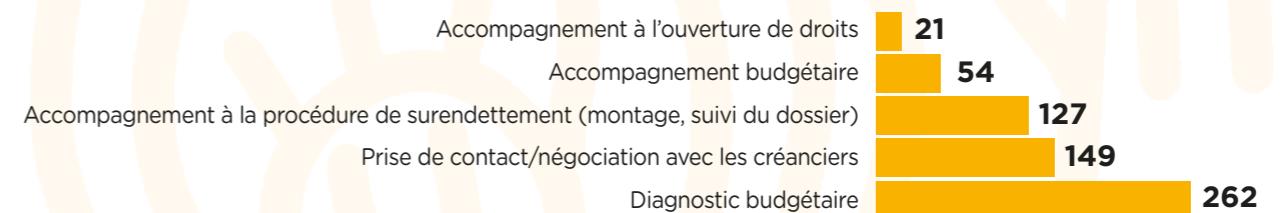
**389**  
personnes  
accompagnées

**1,2**  
ETP  
professionnelle

**7**  
lieux de permanences sur les  
territoires labellisés PCB Udaf 06

#### PCB NICE

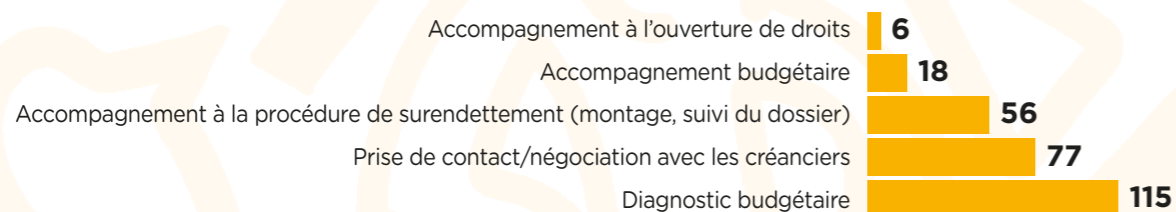
**262 personnes** accompagnées en 2025





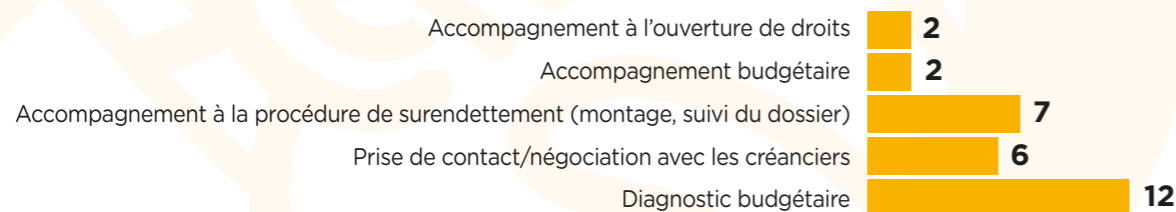
#### PCB ANTIBES

**115 personnes** accompagnées en 2025



#### PCB MENTON

**12 personnes** accompagnées en 2025



#### FAITS MARQUANTS 2025

- Partenariat avec le rectorat de Nice. Cette convention AEB vise à accompagner les agents de l'Education Nationale présentant des difficultés budgétaires. Ces agents sont orientés par les service social du rectorat
- Participation aux CCAPEX sur l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes
- Formation auprès des bénéficiaires de France Travail Nice Ouest

#### CONCLUSION ACTIVITÉ PCB 2025

**L'activité des Points Conseils budget représente une action indispensable pour les personnes en situation de surendettement ou devant faire face à des problématiques budgétaires.**

L'activité démontre qu'au-delà de notre intervention sur les trois territoires labélisés (Nice -Menton-Antibes), la qualité du travail rendu aux administrés génère une migration des populations vers le Service PCB de l'Udaf malgré nos tentatives de réorienter ces personnes vers les services concernés. Des populations du territoire de Cannes en particulier sollicitent régulièrement le Service de l'Udaf, ces populations acceptent de se déplacer à Nice ou Antibes pour un accompagnement budgétaire de qualité.

Aussi malgré les craintes repérées lors de la mise en œuvre de cette action, l'action PCB ne représente pas un doublon avec les autres services réalisant de l'accompagnement budgétaire.

#### PERSPECTIVES 2026

Renouvellement des conventions des Labels PCB en 2006, travail avec la DEETS sur la reconduction de cette action qui représente une réelle plus-value préventive contre les expulsions et autres conséquences des problématiques de surendettement.

Projet de développement avec le CROUS de Nice, d'animations de gestion de budget étudiant en résidences universitaires avec des conseils à destination des résidents.

#### 3-PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL (PRP) AVEC LIQUIDATION JUDICIAIRE

La procédure de rétablissement consiste à effacer les dettes d'une personne surendettée lorsque sa situation financière est tellement dégradée qu'aucune autre solution n'est possible. Cette procédure est engagée par la commission de surendettement, avec l'accord

du surendetté. Elle est prononcée avec liquidation judiciaire (vente des biens) lorsque le surendetté possède un patrimoine pouvant être vendu.

#### L'UDAF 06 ÉTAIT DÉSIGNÉE PAR :

- 2 Tribunaux Judiciaires : Nice et Grasse
- 3 Tribunaux De Proximité : Cagnes-sur-Mer, Cannes et Antibes

Depuis le 1er janvier 2024, l'Udaf ne prend plus de nouvelles désignations.

#### VENTE DES BIENS

**3 ventes signées en 2025**

Le liquidateur a un an avec possibilité de prorogation pour vendre le bien à l'amiable ou à défaut en vente forcée.

#### NOMBRE DE CLÔTURES

**2 jugements de clôtures**

Retour commission Banque de France : 1  
Insuffisance d'actif : 1



# LA FORCE DES FAMILLES



**A L'OCCASION DES 80 ANS DU RÉSEAU UNAF-UDAF-URAF, L'UNAF A SOUHAITÉ DOTER SON RÉSEAU D'UN HYMNE ET D'UN CLIP INSTITUTIONNEL QUI CÉLÈBRENT LES FAMILLES, L'INSTITUTION FAMILIALE, LES ASSOCIATIONS FAMILIALES ET LE RÉSEAU UNAF-UDAF-URAF. DÉCOUVREZ LE CLIP SUR VIMÉO.**

## « LA FORCE DES FAMILLES »



### COUPLET 1

Même quand tout tourne mal, dans ce monde une chose brille  
C'est ce tout petit miracle, qu'on appelle la famille  
C'est ta structure essentielle, celle où tu arrives au monde,  
Où comme un cadeau du ciel, le premier amour t'inonde,  
C'est elle, qui te structure, c'est elle, qui te nourrit  
C'est elle qui te rassure, c'est elle, qui te construit  
Et puis, au fil du temps, c'est une ronde d'amour  
Où chaque génération donne et reçoit en retour  
Chaque jour, chaque parent, donne le meilleur de lui-même  
Et reçoit de son enfant, un regard ou un je t'aime  
De même, chaque grand parent, transmet ses plus belles valeurs  
A son, petit-enfant, qui illumine son coeur  
Tous les frères et les soeurs, les cousins et les cousines  
S'entraident, avec bonheur, quand une chose les mine  
D'ailleurs, quand tout vacille, qui peut dire quelque part  
Que l'amour de la famille n'est pas son dernier rempart

### REFRAIN

L'Unaf, parce que nous sommes la force de ces familles  
C'est pour elle qu'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, afin que leur regard brille  
Afin que la joie rayonne, tout au fond de leurs pupilles  
L'Udaf, parce que nous sommes la force de ces familles  
C'est pour elle qu'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, donc dites-le à la ronde :  
L'Unaf tient les familles, les familles tiennent le monde !

### COUPLET 2

Peu à peu tout cet amour, se propage dans le décor  
En touchant ce qui l'entoure, il change le plomb en or  
Alors, il donne des ailes, aux voisins et au quartier  
A la ville à la région, et au pays tout entier  
Bien vite, il touche ainsi, toutes les institutions  
Entreprises et mairies, structures, associations,  
Et ainsi de jour en jour, toute la société brille  
Illuminée par l'amour, insufflée par ces familles  
Qui sont, les bénévoles, des milliers d'associations  
Qui se bat quand les écoles, sont menacées de pression  
Qui fait tourner patiemment, les boutiques et les ménages  
Qui siège dans tous les centres, communaux de nos villages  
Qui visite les malades, qui organise les fêtes,  
Qui se démène pour les crèches, et les maisons de retraite  
Et même, le droit français, a bien compris leur valeur  
Puisqu'il fonde sa pensée, sur elles dès sa première heure



### REFRAIN

L'Unaf, parce que nous sommes la force de ces familles  
C'est pour elle qu'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, afin que leur regard brille  
Afin que la joie rayonne, tout au fond de leurs pupilles  
L'Udaf, parce que nous sommes la force de ces familles  
C'est pour elle qu'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, donc dites-le à la ronde :  
L'Unaf tient les familles, les familles tiennent le monde !

### COUPLET 3

Alors, parce qu'en pratique, c'est parfois plus compliqué  
Parce que certaines familles, sont à deux doigts de craquer  
Parce que certains pères et mères, ressentent parfois la peur  
De ne pas bien savoir faire, ne pas être à la hauteur  
L'Udaf, est là pour être, cette flamme qui s'allume  
Ce soleil qui vient paraître, et qui déchire la brume  
Aux papas et aux mamans, débordés face à leur rôle  
Venez souffler un moment, et reprendre le contrôle  
Ici, on vous propose, un café et un sourire  
Un temps de calme et de pause, afin de mieux repartir  
On ose, tous les sujets, surtout ceux qui mettent à cran  
Comme la gestion du budget, du temps, et des écrans  
L'Unaf, se tient parfois, à vos côtés sur la route  
Pour représenter vos voix, face aux lois qui vous déroutent  
Pour peser de tout son poids, sur les politiques actuelles  
Et pour défendre vos droits, les plus inconditionnels !

### REFRAIN FINAL

L'Unaf, parce que nous sommes la force de vos familles  
C'est pour vous que l'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, afin que vos regards brillent  
Afin que la joie rayonne, tout au fond de vos pupilles  
L'Udaf, parce que nous sommes la force de vos familles  
C'est pour vous que l'on se donne, quand le monde part en vrille  
Jamais, on n'abandonne, donc dites-le à la ronde :  
L'Unaf tient les familles, parce que vous êtes le monde !





**Udaf**

Alpes-  
Maritimes

80 ans

80 ans

Udaf

UDAF des ALPES-MARITIMES

Immeuble Nice-Europe - Bât. C - 15, rue Alberti - 06000 Nice - Tél. : 04 92 47 81 00 - [www.udaf06.fr](http://www.udaf06.fr)